

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

société d'Histoire locale



nouvelle série n:9 1992

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Nouvelle série n° 9 - 1992

SOMMAIRE



TRAVAUX ET RECHERCHES

- # L'enseignement féminin à Sceaux
Simone FLAHAUT p. 3
- # La Bienfaisance à Sceaux, sous l'Ancien Régime -
l'Infirmerie de Madame Colbert
Jacqueline COMBARNOUS p. 27
-

MAISONS D'ARCHITECTES A SCEAUX

- # Visite de la Maison Baltard
- # Une autre famille d'architectes : les Lequeux
Françoise PETIT p. 49
-

VIE DE L'ASSOCIATION

- # Assemblée générale du 21 Mars 1992
- # Rapport d'activités
Françoise PETIT p. 59
- # In Memoriam : Denise DANCHOT
Thérèse PILA p. 64
- # In Memoriam : Robert GARAPON
Thérèse PILA p. 64

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Revue annuelle

Directrice de publication : *Françoise Petit assistée de Jacqueline Combarnous*

Composition : *Pascale Maesele, Bibliothèque Municipale de Sceaux*

Mise en page et impression : *Gilbert Andriamahaleo*

M.J.C. Sceaux

Rédaction et diffusion :

Amis de Sceaux

Bibliothèque Municipale

7 rue Honoré de Balzac

92330 SCEAUX

tel : 46.61.66.10

Le Bulletin est servi à tous les adhérents

cotisation : 80 F individuelle

120 F par couple

AMIS DE SCEAUX :

Membres d'honneur : *Renée Lemaître, Erwin Guldner*

Membres du bureau :

Présidente : *Françoise Petit*

Vice-Présidents : *Jacqueline Combarnous, Micheline Henry et Bruno Philippe*

Secrétaire générale : *Thérèse Pila*

Secrétaire générale adjointe : *Annick Bourdillat*

Trésorière : *Jacqueline Combarnous*

Membres du Conseil d'Administration : *Jeannette Beaugrand, Claude Bunot-Klein, Jean Chevrier, Marie-Thérèse de Crécy, Simone Flahaut, Martine Grigaut, Henri Joncour, Geneviève Lacour, Philippe Laurent, Renée Lemaître, Madeleine Loubaton, Sylvie Osorio-Robin, Jane Quentin, Jacqueline Rambaud, Geneviève Rocquemont, Jacques Steverlynck, Geneviève Streit*

Permanences de l'Association :

Le samedi de 14h à 17h en dehors des périodes de vacances scolaires,
Salle du Fonds local de la Bibliothèque municipale.

L'Enseignement féminin à Sceaux

Cet article, où anecdotes et souvenirs vécus complètent des recherches en Archives, reprend le texte de la conférence sur l'Enseignement féminin à Sceaux, donnée par Simone Flahaut, devant les membres de notre Association, en Février 1992

Si Charlemagne inventa les écoles, il ne s'occupa que des garçons : "tout père de famille doit envoyer son fils à l'école et l'y laisser jusqu'à ce qu'il soit bien instruit" (1).

Le temps a passé et les femmes ont maintenant le droit, le plaisir, le devoir d'être instruites. A Sceaux, le lycée Marie Curie a ouvert ses portes en octobre 1936, après un long cheminement aboutissant à l'instruction secondaire des filles. Nous parlerons de l'école Jeanne d'Arc, de l'école communale du centre, du lycée Lakanal, du cours Florian (annexe du lycée Lakanal) et enfin du lycée Marie Curie, réservé initialement aux jeunes filles.

Etablissements d'enseignement primaire

a) Les débuts : l'asile, l'école, l'ouvroir

Pour répondre au vœu de Madame Colbert, sa mère, le Marquis de Seignelay (2), mort en 1690, favorisa l'installation au 37 de l'actuelle Rue des Ecoles d'un asile (ou école maternelle), d'une école primaire de jeunes filles et d'un ouvroir (ou école professionnelle de couture) : établissements tenus par la congrégation des Filles de la Charité, que nous connaissons mieux maintenant sous le nom de Soeurs de Saint-Vincent de Paul. On apprend là, le bon, le juste, le vrai, ou tout au moins ce que l'on croit tel. Cela convient aux familles dites simples : les filles des milieux nobles ou aisés vont au couvent ou sont instruites par des précepteurs.

Ces méthodes d'éducation fonctionnent ainsi jusqu'à la Révolution, en 1789. De nombreuses réformes et contre-réformes interviennent alors. En décembre 1792, un décret de la Convention remplace l'expression "maître d'école" par le mot instituteur, ce qui signifie "celui qui met debout" (3).

A Sceaux, l'établissement reste religieux et, reconnu comme

étant un lieu de bienfaisance et d'humanité, il est exclu de la vente des biens nationaux en 1797 par arrêté du Directoire (2).

Finalement en 1822 (4) il devient école communale, ce qui veut seulement dire qu'il est situé sur le territoire de la commune, mais ne dépend pas de la mairie. L'ensemble de l'enseignement primaire à Sceaux est dirigé de haut par la "délégation cantonale du canton de Sceaux à l'instruction primaire". Les délégués qui y siègent, parmi lesquels figure Monsieur le Curé, avec voix délibérative, sont chargés de la surveillance. Des laïcs instruisent les garçons, mais les filles sont encore confiées à des religieuses, les soeurs de St André et de St Paul (5).

Les subsides, tant pour l'entretien des locaux que pour faire vivre les enseignants, sont votés par la délégation cantonale.

L'enseignement est gratuit. Le Conseil ne s'occupe de l'avancement que pour les enseignants laïcs. Les religieuses restent maîtresses chez elles. Monsieur l'abbé Cauvin (6) curé de Sceaux raconte : "L'école des filles, divisée en 2 classes, reçoit environ 70 à 80 élèves ... les enfants ne restent pas, passé le temps de leur première communion ... Il peut y avoir une école à suivre après cette date et les filles y sont assez assidues ... L'Education (avec un E majuscule) y gagne nécessairement". Mais les enfants ne savent en général pas assez bien lire pour suivre le grand catéchisme. Sur 43 élèves, en effet, 23 seulement lisent couramment, souvent sans comprendre ce qu'ils lisent.

L'école est pauvre. La discipline est stricte, tout au moins pour les instituteurs ; les enfants, eux, ne sont pas soumis à obligation de présence. Les instituteurs, quoique laïcs, doivent aller à la messe, ne pas tenir de propos contre la religion et les moeurs, mais ils sont autorisés à donner le fouet aux élèves. Pour qu'un enfant soit accepté à l'école, il faut un certificat de vaccination, contre la variole vraisemblablement. Les enfants, tant bien que mal, apprennent à lire, à écrire, à compter. Mais beaucoup de parents ne s'intéressent pas aux études de leurs enfants, qui leur paraissent avoir été trop militairement organisées sous Napoléon Ier. Ils regrettent la totale emprise religieuse. Les ouvriers fonctionnent bien. On y pratique (je cite) (5) "ce travail manuel qu'on nomme couture, travail indispensable aux jeunes filles. Mais on leur fait fabriquer des objets de commerce que l'on vend. Les élèves peuvent cependant apporter du raccommodage de chez elles : draps, torchons, bas, mouchoirs". Le chant est pratiqué à l'école car il est considéré comme civilisateur. Sous le second Empire, les membres de la délégation cantonale doivent prêter serment : "Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur"(5). L'école des filles est reconstruite de 1859 à 1863.

Arrive la guerre de 1870. Le second Empire s'effondre et tout change. On insiste sur l'enseignement : "Il faut faire comprendre

aux enfants ce qu'ils lisent" (5). En 1878, Monsieur le Curé siège toujours aux côtés d'un Pasteur, à la délégation départementale (5).

Loi du 28 Mars 1882. L'enseignement devient gratuit, obligatoire et laïc. Les ministres du culte n'ont plus droit d'inspection, de surveillance et de direction dans les écoles publiques primaires et dans les salles d'asile. Les enfants doivent aller en classe de 6 à 14 ans révolus. C'est la séparation des écoles libres et publiques. Le bâtiment des filles devient propriété de la mairie, qui gère l'école quant à la bâtisse, aux fournitures scolaires et à la cantine, par la "caisse des écoles".

Cette situation dure longtemps. Les religieuses ont été éliminées de l'éducation publique et il y a encore peu de possibilités pour les jeunes filles.

Ecole du Centre

Voyons quelques témoignages : Suzanne est à l'école en 1925. Elle ne peut pas, en 1931, à Sceaux, aller plus loin que le certificat d'études, passé à 12 ans. Elle doit ensuite se rendre chaque jour à Montrouge en tramway (le 128 !) pendant 2 ans pour passer le brevet simple. Elle renonce à pousser ses études plus loin, pour ne pas imposer trop de charges à ses parents.

Louissette, d'un an plus jeune, bénéficie du cours A, un an après le certificat d'études. Dans l'obligation de travailler pour des raisons familiales, elle est à 13 ans employée à la blanchisserie Morisseau, dont les vapeurs, sentant la lessive, sévissent rue des Imbergères, au droit de la rue Florian. La directrice de l'école, Melle Ichambert, l'aide gratuitement, le soir, à préparer son brevet simple. Il n'y a ni allocations familiales, ni sécurité sociale. Louissette arrête complètement ses études à 14 ans.

Suzanne et Louissette parlent encore du poêle qui trônait au milieu de la salle de classe.

Simone, de 7 ans plus jeune, profite d'un enseignement plus long, car une nouvelle école a ouvert en 1937. L'ancienne, celle de 1863, tombait en ruines et avait dû être étayée. Une première pierre est donc posée en 1934, sur un terrain de 2.614 m², à l'angle de la rue Marguerite Renaudin et de la rue Hyppolyte Boulogne. Cette pose solennelle est faite par ... Pierre Laval. Une ancienne scéenne me dit "J'ai failli l'embrasser !" La nouvelle école comprend 7 salles de classe, plus les salles d'enseignement ménager, c'est-à-dire, cuisine, nettoyage, lavage, raccommodage et repassage. L'école est d'une propreté scrupuleuse, le personnel y est attaché. Des bons points sont distribués aux meilleures élèves et donnent droit à un billet de satisfaction puis à une image d'Epinal, représentant pour la plupart, l'époque napoléonienne ... y compris la Bérésina

...

Il existe dans les années 1920 une "ligue de bonté" : à chaque grande et bonne élève est associée une enfant des petites classes qui a des difficultés scolaires.

La discipline est sévère. On enseigne les bonnes manières, mais peut-être n'était-ce que de la civilité. Le tablier est obligatoire, propre. Les mains et les ongles sont vérifiés chaque matin. Il y a des cours d'instruction civique, de morale (une maxime sentencieuse est commentée chaque jour). Il n'y a pas d'enseignement de langue vivante. Des fillettes de tous les milieux, aisés ou non, fréquentent cette école. Seules les élèves les plus soutenues financièrement, ou les boursières (mais cela exige quand même de gros sacrifices de leurs parents) peuvent continuer, en préparant ailleurs le brevet supérieur, qui leur offre une culture plus vaste, et la possibilité de devenir institutrice. Pourtant toutes les fournitures sont gratuites, y compris la gomme et le cahier de brouillon.

En 1936 la grève des enseignants n'est suivie que par une institutrice. Pendant une demi-heure, au lieu de faire ses cours, elle ose se contenter de garder les enfants ... Un seul père d'élève approuve cette grève. La directrice et ses collègues la désapprouvent.

Cette période relativement détendue entre les deux guerres permet de grandes réjouissances qui se sont un peu perpétuées, puis simplifiées après 1945 et ont maintenant disparu. Ainsi, la distribution des prix. Les enfants endimanchés, encadrés par leurs instituteurs, vêtus eux aussi de leurs plus beaux atours, partent de l'école, en rang de trois. Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur et Madame la Directrice marchent en tête, précédés par la fanfare municipale. Les filles viennent ensuite, puis les garçons. Tout ce monde s'installe pour une cérémonie commune dans le marché, en présence des parents. On a nettoyé le marché le mieux possible, mis une estrade dans le fond, des sièges partout et, garçons d'un côté, filles de l'autre, on distribue les récompenses dans les odeurs inévitables de chou-fleur et de poisson. Chaque classe se voit décerner un prix d'honneur, un prix d'excellence et un prix de camaraderie. La fanfare salue chacune de ces nominations par un petit air triomphal et l'heureux impétrant monte sur l'estrade. C'est le maire lui-même qui remet le prix d'honneur et le prix de camaraderie avec une couronne de laurier doré. Le prix d'excellence a aussi droit à un livre mais la couronne n'est qu'argentée et le tout est remis par un adjoint au maire.

Les autres récompenses ne donnent pas lieu à de la musique ni à monter sur l'estrade et la couronne n'est que verte et donnée par un instituteur. Et tout le monde d'applaudir ! Les vacances commencent le 14 juillet et la rentrée a lieu le 1er octobre.

Mais la guerre arrive en 1939. La belle école est transformée en caserne de pompiers, avec le Q.G. de la défense passive au sous-sol. Que faire ? Pas question de mixité, alors les filles iront en classe le matin, les garçons l'après-midi en inversant les horaires chaque semaine. Cependant l'école retrouve ses locaux (sauf le sous-sol) en octobre 1940. Le directeur de l'école de garçons, franc-maçon, est licencié. La cantine est occupée par les allemands. La punition des soldats est souvent publique, dans la cour des garçons qui en profitent pour rire ... aux dépens de l'occupant.

Une fois la guerre terminée, après 1945, commencent de grands changements. On envisage les langues vivantes, anglais et espagnol. Il y a un examen de passage, ouvert à toutes, pour passer à Marie Curie en 6ème. L'école conduit au brevet simple. Les élèves sont, Sceaux oblige, très bien élevées et profitent d'un enseignement donné par des institutrices d'expérience. Les langues laissent cependant encore à désirer. Les enfants y sont souvent rebelles et ne veulent pas continuer leurs études.

D'autres écoles communales de filles s'ouvrent aux Blagis, au Petit-Chambord et au Clos St-Marcel. Cette situation dure jusqu'en 1970, date où la mixité s'installe partout et les C.E.G. puis les C.E.S. remplacent les cours complémentaires et se casent dans les locaux des lycées Lakanal et Marie Curie.

Qu'est devenue l'école religieuse ?

En 1882, nous l'avons vu, elle se sépare de l'école communale. Mais, dès 1880 les religieuses, privées de la jouissance des locaux de la rue des Ecoles, fondent une école primaire au 27-29 de la rue des Imbergères. Une centaine d'élèves sont réparties en trois classes. Au fil des ans l'établissement devient Institut Main-



tenon, Institut Notre Dame, Externat Jeanne d'Arc. L'asile, l'école primaire, l'ouvrier accueillent gratuitement les enfants de Sceaux. Mais il y a aussi des élèves payantes, soit les jeunes filles de familles aisées de Sceaux, soit, venant de Paris, des internes attirées par l'air de la campagne scéenne et la renommée du pensionnat Maintenon. C'est une maison prospère où les bénéfices réalisés sur les élèves payantes permettent de faire vivre l'asile, l'école et l'ouvrier.

Les enfants reçoivent une éducation chrétienne. Je cite : "Le but est atteint en conformant l'éducation à l'esprit de famille. Chaque enfant reçoit des soins qu'une mère dévouée saurait donner ... les maîtresses couchent dans les dortoirs, président aux récréations et ne laissent jamais les élèves seules ... l'expérience prouve que les vacances nuisent aux études. Il est accordé 8 jours au 1er de l'an, 10 jours à Pâques, 3 jours à la Pentecôte, 2 mois aux grandes vacances.

Une sortie de faveur est accordée chaque premier du mois aux élèves internes qui l'ont mérité par leur travail et leur bonne conduite".



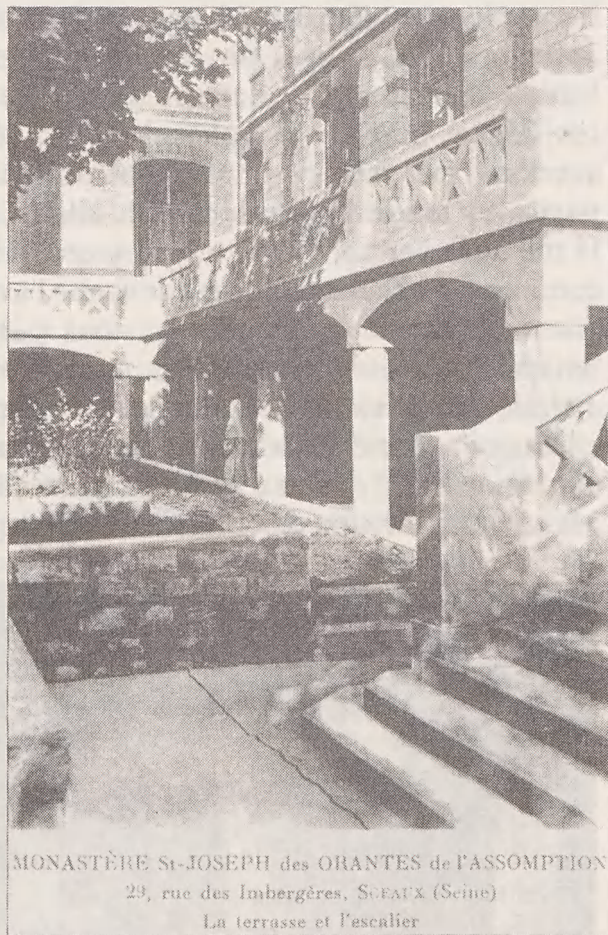
Sceaux. — Institution Maintenon, 29, Rue des Imbergères
Un Dortoir

J. David, phot. Levallols-Paris

Coll. Amis de Sceaux

Citons une lettre d'une élève vers 1900 : "Nous apprenons la manière de nous présenter dans un salon. Après avoir refermé la porte, tout en portant les regards vers la maîtresse de maison, on se dirige avec dignité et amabilité vers la chaise qu'elle désigne, on glisse le pied droit sous cette chaise et on exécute un demi-tour sur soi-même, destiné à rassembler l'ensemble de la jupe d'un seul côté, ce qui évite les plis, puis on se mêle à la conversation. Quand on se retire, on jette un regard circulaire sur l'entourage, un petit salut vers la maîtresse de maison, et on prend une attitude de 3/4 pour atteindre la porte". Cette lettre date d'une époque où l'enseignement n'allait pas loin pour les filles, ni à l'école laïque ni à l'école religieuse.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat, en décembre 1905, impose la sécularisation des religieuses. Elles ne sont plus en tenue ecclésiastique ; elles sont dites "déshabillées". Dans les années 1920-1930, l'école a de grosses difficultés financières. L'internat a disparu, sombrant dans la guerre de 1914 et les bombardements de la "Grosse Bertha". Monsieur le Curé se bat pour maintenir son école. Il y a une kermesse publique, une fête. On joue du Molière ; à l'une de ces représentations, la petite actrice qui joue la jeune domestique des Femmes savantes, aurait dû dire, introduisant un visiteur : "Il est vêtu de noir et parle d'un ton doux". Mais on n'a trouvé, pour habiller ce visiteur, qu'un costume rouge. Qu'importe, on change le texte de Molière : "Il est vêtu de rouge et parle d'un ton doux". On fait payer les élèves 16 francs par mois en 1924. Mais aucune enfant n'est refusée pour une question d'argent. On arrive à sauver l'école. Les élèves étudient Verlaine, ce qui semble très moderne ; elles chantent un hymne à "Jeanne d'Arc qui sauva la patrie". L'atmosphère est familiale ... A la cantine, le manque de personnel oblige les élèves à laver elles-mêmes leurs couverts dans un seau d'eau chaude apporté sur la table à la fin du repas.



Revue "Externat Ste Jeanne d'Arc"

1990-91

MONASTÈRE St-JOSEPH des ORANTES de l'ASSOMPTION
29, rue des Imbergères, SOEAUX (Seine)
La terrasse et l'escalier

Le catéchisme montre aux fillettes une religion heureuse chantée le plus souvent en latin. Les plus jolies voix apprennent même le chant grégorien, au monastère contigu, chez les Orantes de l'Assomption. Mais on admet les élèves quelle que soit leur religion et la tradition catholique est respectée avec beaucoup d'esprit et d'intelligence.

En 1931, cinq élèves présentées sont reçues au brevet.

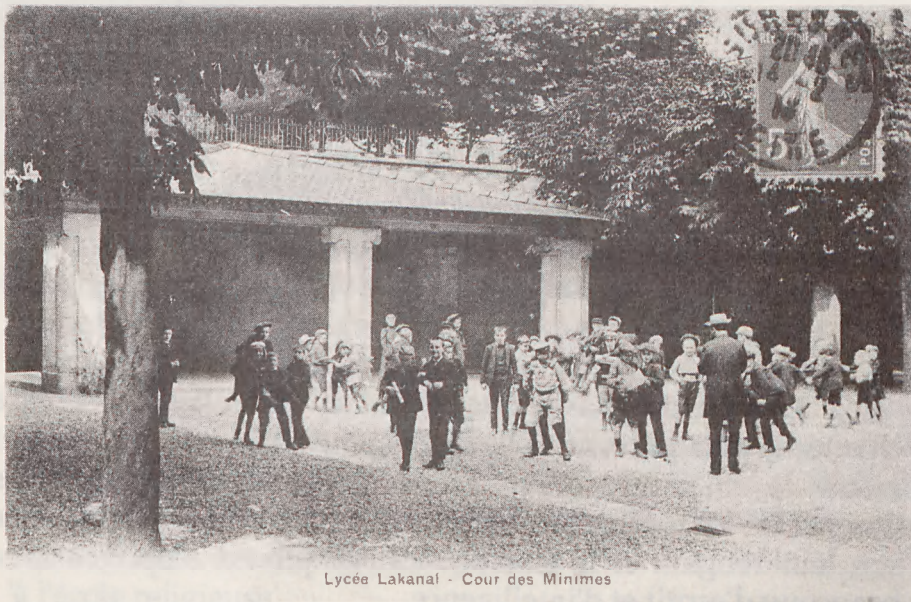
au brevet. Les finances s'améliorent. Un nouveau bâtiment est construit et le chauffage est installé. En 1934, il y a 154 élèves à l'école et 60 à l'asile (4).

La guerre de 1939-1945 passe ; en 1959 on inaugure un nouveau bâtiment et l'école accueille 500 élèves. Elle est alors sous contrat simple avec l'Etat. Puis le secondaire s'impose et l'école obtient de l'Etat, en 1967, le contrat d'association. La mixité est introduite en 1970.

L'école Jeanne d'Arc fonctionne toujours, de façon moderne, pratiquant sport et théâtre, et donnant une formation religieuse et morale.

Autres établissements d'enseignement primaire :

Dès son ouverture en 1885, le lycée Lakanal recevait de la 11ème à la 7ème, des petits garçons et des petites filles ... favorisés, il faut bien le dire. Il y avait là des élèves payants et des enfants de professeurs de lycée, bénéficiant de la gratuité de cet enseignement et de la fourniture des livres. Soit dit en passant, les mêmes livres duraient de 8 à 10 ans, et le bibliothécaire, que nous appelions BDZ, exigeait des livres rendus en bon état, mais il nous traitait de fléaux ! Fille de professeur, j'étais donc du nombre de ces fléaux et j'allais à Lakanal. De la place de l'église, nous suivions, mes frères et moi, un trottoir large à peine de 4 ou 5 pavés, qui longeait un mur continu allant, le long du parc, jusqu'à la rue de la Ferme. C'était une impasse qui ne desservait que les communs du château. Elle est devenue l'avenue Claude Perrault. Aucun trafic donc, et nous entrions par la porte aujourd'hui bouchée, qui était au Nord sur la rue Houdan, actuellement avenue Roosevelt. Je dois dire que, si Alain-Fournier a rêvé du château du grand Meaulnes, mon imagination de fillette a beaucoup travaillé. Il devait y avoir des merveilles de l'autre côté de ce grand mur, à moitié délabré et couvert de lierre ...



Lycée Lakanal - Cour des Minimes

Dans le lycée, après les couloirs permettant de merveilleuses glissades, une très lourde porte séparait le petit lycée du grand lycée. Nous attendions d'être deux ou trois enfants pour arriver à l'ouvrir. Les escaliers étaient notre terreur, car les "grands" les dévalaient quatre à quatre, à la sortie, en nous bousculant. Le tambour rythmait les horaires, de 8h à 11h et de 2h à 4h, tous les jours sauf le jeudi. Garçons et filles avons découvert dans ce petit lycée les charmes de la grammaire, le point de rencontre des trains qui roulaient en sens inverse, et l'art de fermer les robinets d'une baignoire. L'enseignement y était remarquable, avec des maîtres et des maîtresses triés sur le volet (dois-je dire que deux de mes institutrices étaient veuves de la guerre 1914). Ils étaient stricts sur le travail. Nous étions 35 par classe. Cet enseignement ne menait pas au certificat d'études, le seul but étant d'entrer en 6ème. Nous avions des professeurs spéciaux pour le dessin, le chant, la gymnastique. Nous y avons sûrement beaucoup ri et peut-être aussi beaucoup travaillé. Nous faisons des promenades dans le parc du lycée ; il y avait là un âne mélancolique qui trainait sa charrette, et des biches qui broutaient dans leur grand enclos. Les garçons pensionnaires (ils étaient nombreux dans ce lycée au bon air) y avaient de petits jardins personnels où les radis triomphaient. Deux des cours du lycée nous étaient réservées, avec un grand préau contre la pluie. L'inimitable et antique petit bâtiment des toilettes trônait au milieu de respectables marronniers. Tout le monde s'ébattait, les garçons dédaignant les rondes des filles mais celles-ci appréciant le jeu de saute-mouton des garçons, au grand scandale des maîtresses.

On pouvait suivre à Lakanal même, une instruction religieuse. L'Aumônier, le Pasteur, le Rabbin figuraient parmi le personnel du lycée. La première communion catholique avait lieu au lycée même, jusqu'en 1930. Les enfants partaient, solennellement accompagnés du proviseur et du censeur, traversaient en procession chantante presque tout le lycée pour se rendre à la cérémonie. Les quelques petites filles marchaient devant. Je me souviens que l'année de ma première communion, le proviseur était protestant et le censeur israélite.

Certaines petites filles de famille bourgeoise avaient plus ou moins peur de ce grand établissement de garçons et les parents qui souhaitaient la laïcité, les mettaient au **cours primaire de Florian**, à Bourg-la-Reine, dont nous allons parler plus loin à propos du secondaire. Ces petites filles bien élevées, étaient accompagnées, dans leur trajet, par une institutrice ; trainant derrière celle-ci, elles tiraient les sonnettes !

Ce sont maintenant des dames très respectables.

Le lycée Marie-Curie offre, dès son ouverture en 1936, de ravissantes salles délicieusement décorées et organisées pour les maternelles et les primaires. Ces classes sont mixtes et en 8ème (CM1)

il y a un garçon parmi les filles ! On est obligé de porter des chaussettes montantes, et c'est à qui les roulera vers le bas pour mieux les dérouler s'il y a risque de rencontrer une surveillante !



Lycée Marie-Curie - Sceaux - le jardin d'enfants

Coll. S. Flahaut

Etablissements d'enseignement secondaire

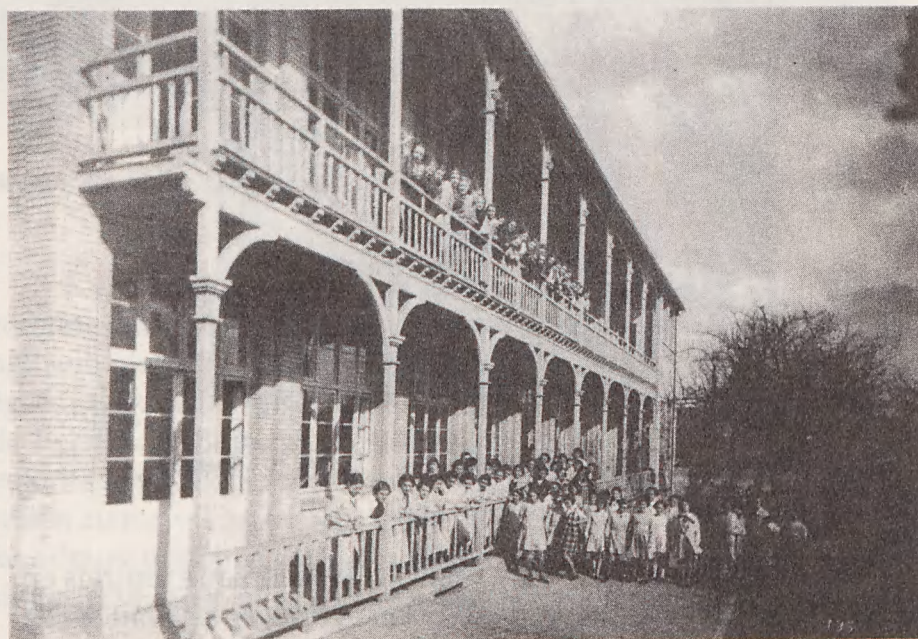
Le Cours Florian, ancêtre du lycée Marie Curie :

En 1897, il n'y avait rien à Sceaux pour les filles après le certificat d'études. Quelques professeurs de Lakanal, entraînés par leur amour de la laïcité et de l'enseignement, MM. Dispan de Florian, Hentgen, Ménégaux, Emile Morel, eurent alors l'idée de fonder dans notre banlieue, un établissement féminin. Quelques-uns d'entre eux, d'après ce qui m'a été dit, n'étaient même pas payés et n'avaient pas, à cette époque, de fille susceptible de bénéficier de cet enseignement. Le Cours Florian naquit donc en 1897. L'établissement s'ouvrit avec une vingtaine d'élèves. Mais l'instruction du sexe faible n'était pas à la mode. Il paraît même que ces quelque vingt élèves qui osaient avoir envie de s'instruire et recevaient leurs connaissances de professeurs hommes, avaient assez mauvaise réputation. Le Cours fut ouvert à la mairie puis dans deux appartements successifs, Grande Rue et rue du Chemin de fer, à Bourg la Reine. Il s'était constitué en société civile, régie ensuite par la loi sur les associations de 1901, et fut reconnu comme établissement d'enseignement en 1904. Il commença alors à recevoir quelques subventions du Ministère, du Département de la Seine et des communes de Sceaux et de Bourg la Reine.

En 1907, Maître Renaudin, notaire à Sceaux et grand bienfaiteur de la région, mit à la disposition du Cours Florian un paisible

pavillon de banlieue construit sur un terrain de 644 m². C'était au 37 rue Angot à Bourg la Reine, actuellement rue de la République, presque en face du groupe scolaire "République". Le jardin offrait aux élèves des rosiers, des troènes et même un cerisier.

MM Barnaud, Dispan de Florian, Hentgen, Ménégaux, Emile Morel, assurèrent dans ce pavillon, un enseignement primaire supérieur conduisant encore aux brevets élémentaire et supérieur, considérés comme amplement suffisants "pour les filles". C'était d'ailleurs une excellente formation, qui dura jusqu'en 1911. Maître Renaudin finança, ultérieurement, la construction sur ce même terrain, de 7 classes, en deux niveaux, donnant sur deux galeries en plein air. A sa mort en 1911, il légua le tout à l'association du Cours Florian.



Cours Florian (à sa fermeture en juin 1936)

Coll. S. Flahaut

C'est alors que débute le secondaire. J'en ai trouvé dans mon dictionnaire Larousse en 6 volumes, la définition suivante : "Sa tâche est, sans les préparer à rien, de les rendre aptes à tout" (Il s'agit des élèves).

Il devient rapidement nécessaire d'adjoindre quelques professeurs féminins qui commencent à être formés. Tout se passe sous le patronage de Monsieur Durand, professeur à la Sorbonne. Il règne dans ce Cours Florian, joie, camaraderie, travail heureux.

Les horaires ne sont pas réglementaires, les professeurs ne sont pas toujours tout à fait qualifiés, mais tout le monde travaille.



Cours Florijan - un groupe d'élèves

Coll. R. Lemaître

C'est ce cours-là qui m'accueillit en 1931 lorsque j'entrais en 6ème. Maman m'avait acheté des blouses écriues, elle y avait brodé mes nom et prénom, et ce début de discipline me paraissait épouvantable. J'arrivai donc cramponnée moralement à mes amies qui subissaient la même épreuve que moi. Je me trouvai devant une grille peinte en gris clair qui ne différait de celles des jardins voisins que par sa porte largement ouverte. Un jardin nous y attendait avec des rosiers en fleurs. A gauche, une paisible maison de banlieue commença à nous rassurer. Encore une petite grille à franchir et nous voilà dans une cour de 300 m² à peu près, qui contenait, nous l'avons repéré tout de suite, le fameux cerisier. Le bâtiment de Maître Renaudin nous parut accueillant. Et tout alla bien. Mademoiselle Dumas, la directrice, nous mit très vite à l'aise. Elle-même ancienne élève du Cours, puis enseignante, elle avait été élue directrice par ses collègues. Elle nous connaissait et nous tutoyait toutes. Elle avait un travail considérable, avec ses enseignements de calcul et de sciences naturelles, les horaires à organiser et sa façon toute souriante de nous diriger, un peu en grande soeur. Elle annotait chaque semaine les carnets à faire

signer par les parents et savait aussi se pencher sur nos joies et nos peines.



Melle Dumas, entourée de ses élèves

Cours Florian

Coll. S. Flahaut

L'enseignement secondaire étant devenu gratuit en 1930, certaines de nos camarades venaient de l'enseignement communal primaire. Elles avaient leur certificat d'études. Un peu plus âgées que nous, elles étaient brillantes. Certaines venaient de loin, de Verrière le Buisson, par le chemin de fer à vapeur, mais leur volonté, leur intelligence, leurs connaissances solides, leur application au travail les imposaient en tête de classe. Je les admirais et les admire toujours car, beaucoup moins gâtées que nous, moins aidées chez elles, elles construisaient elles-mêmes leur avenir.

Dans une seule salle de classe qui abritait les 42 élèves de notre 6ème, nous avions les cours de français, de dessin, de maths, de sciences naturelles, de musique, d'anglais, de latin, de couture, d'histoire et de géographie. Nous devions transporter le matériel, en particulier un demi-squelette que nous appelions Julot et dont nous faisons s'entrechoquer les os en passant dans les galeries. Il y avait aussi à transporter les cartes de géographie et surtout, notre joie était d'apporter pour les classes de dessin, des seaux pleins d'eau. Malheur à ceux et celles qui se trouvaient dans la galerie du bas si notre trajet comprenait la galerie du haut, au plancher à claire-voie !

Je dois aussi parler, car cela est dans les moeurs du temps, de nos trajets. Le Cours Florian était à 2 km500 de chez moi, et nous faisons le chemin 4 fois par jour. En effet, une petite cantine, tenue dans la salle à manger de la concierge, pouvait recevoir au maximum 15 à 20 enfants autour d'une table ovale. Il n'en était pas

question pour celles qui n'habitaient qu'à 2 km500 du cours. Ces 10 kms journaliers restent parmi les meilleurs souvenirs de ma jeunesse. Nous nous retrouvions 3, 5, 10 gamines ; nous bavardions, évidemment, échangeant nos idées sur un devoir de français, une démonstration mathématique, les qualités et les défauts d'un professeur. Nous réformions aussi le monde en paroles. Il nous fallait traverser la "route d'Orléans" autrement dit la nationale 20. Il y avait là le terrible "Arpajonnais" qui paraissait très dangereux à nos parents. Il transportait des haricots (et autres légumes) d'Arpajon aux Halles de Paris. Risquions-nous vraiment de nous faire surprendre par cet engin qui faisait tant de bruit ?

Mais parlons plus sérieusement. Avec la gratuité du secondaire en 1930, le cours devint rapidement trop petit, impossible à gérer, tant administrativement que financièrement. La seule solution possible était que le cours devint officiellement "annexe pour jeunes filles du lycée Lakanal". La société civile disparut. Le proviseur de Lakanal, Monsieur Jolibois, fut nommé directeur en titre du cours (sans en tirer d'ailleurs aucun avantage financier). Il garda bien sûr, comme dirigeante effective, Mademoiselle Dumas. Le cours compta 214 élèves en 1930 puis arriva à 296 en 1936. La classe de 6ème atteignit alors 50 élèves. L'ensemble des cours de récréation offrait 1,25 m² par élève. On cherchait, mètre en mains, à introduire une énième table d'écolier dans des classes qui mesuraient 30 à 45 m².

Les conditions étaient tellement mauvaises qu'un père de famille a pu écrire "quoique laïque, et de gauche, je ne mettrai pas ma fille dans cet établissement". Le pourcentage des heures de cours manquantes variait de 33,5% à 60% suivant les matières. Il fut alors proposé aux parents de mettre leurs filles en 1ère à Lakanal avec des garçons. Les jeunes filles des classes de philosophie et de mathématiques élémentaires y étaient déjà. Les répon-



Coll. Amis de Sceaux

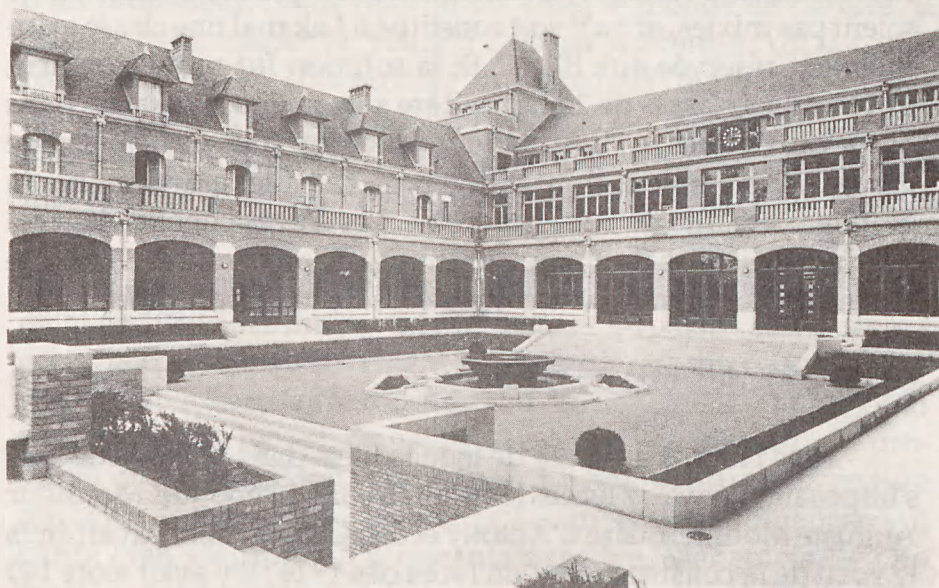
ses des familles furent variées. Des oui francs, des non francs et des oui conditionnels : "Je souhaite un changement, mais je m'oppose à son entrée au lycée Lakanal, connaissant tous les inconvénients des établissements mixtes". "Oui, mais à la condition expresse que, pour des raisons faciles à comprendre, ces cours ne soient pas mixtes, et qu'il soit constitué à Lakanal une classe exclusivement réservée aux filles." Et la solution fut provisoirement trouvée. Les classes de 2de et de 1ère auront lieu à Lakanal, dans des locaux situés à l'infirmerie, c'est-à-dire loin des classes de garçons. Les entrées seront différentes. Les filles entreront par la grande porte, dite de Bourg-la-Reine. Les élèves bénéficiaient cependant des salles de travaux pratiques de physique et chimie de Lakanal à des heures où ces messieurs ne les occupaient pas.

Le lycée Marie Curie (9)

Mais l'idée d'un lycée de jeunes filles dans la banlieue Sud s'imposait. Il y avait 7 lycées féminins à Paris à l'époque. Monsieur Auguste Mounié, maire d'Antony et conseiller général, avait émis le voeu de la construction d'un lycée dès 1924 ; il y avait alors 140 élèves au Cours Florian. MM. Vettier, Barnaud, Pierre Morel (fils d'Emile Morel et père de trois filles à cette date) entreprennent de nouvelles démarches en 1926. Réponse : "L'Etat ne peut, par la loi, intervenir pour plus de la moitié dans les frais de construction d'un lycée de jeunes filles." C'est encore la conception d'un lycée municipal. L'association des parents d'élèves de Lakanal, puis de Lakanal et Florian, se met en branle. La loi change. Le lycée d'Etat est admis, mais il reste la condition que le terrain soit fourni par la mairie. Il est proposé deux terrains : le premier de 50.000 m² sur le Domaine de Sceaux, était compris entre la route d'Orléans et le chemin de fer de Paris à Limours, (c'est-à-dire, aujourd'hui entre la nationale 20 et le RER, au niveau de la station Parc de Sceaux). Mais des aménagements urbains y sont prévus et les expropriations posent des problèmes. De plus Sceaux semble devenir plus peuplé, plus intellectuel, plus riche que Bourg-la-Reine, et le second terrain est vraiment dans Sceaux. Au 54 de la rue Voltaire, il est bordé au nord par un mur longeant la ruelle des Agriculteurs. L'emplacement et la surface (18.373 m²) conviennent mieux. C'est l'ancienne propriété du comte de l'Escalopier, qui a été habitée par Cauchy et appartient à Mademoiselle Legendre.

La ville de Sceaux peut l'acheter en 1929-1930 et donne ce terrain à l'Etat, ceci sous la direction de Monsieur Leblanc, maire de Sceaux. Ce projet était soutenu par Jean Longuet, Mario Roustan, Camille Chautemps et ... Marcel Déat ! Edouard Depreux, parent d'élèves, se démène aussi. L'Etat accepte donc de construire le lycée de jeunes filles, le 3 mars 1931. Il n'y aura pas d'internat : la loi Camille Sée, du 21 décembre 1880, l'interdit. Les travaux commencent, coûtant de plus en plus cher, alors que la subvention de l'Etat rétrécit. On espère l'ouverture en 1933, 1934, en 1935 sûrement, et elle a lieu en 1936. Florian ferme ses portes. Le lycée de jeunes filles de Sceaux ouvre les siennes.

Et quelles portes ! Magnifiquement décorées de pavés de verre en relief évoquant la culture littéraire ancienne, les arts, la nature, la chimie, l'histoire, la géographie. Le fronton du lycée offre les noms d'Homère, Virgile, Molière, Pascal, Hugo et Pasteur : ni Descartes, ni Lavoisier ! Priorité aux classiques.



Lycée Marie-Curie - Sceaux -

(Emile Brunet, arch.) - La cour d'honneur

Coll. S. Flahaut

Le lycée est vaste et beau. Le grand hall s'ouvre sur un espace, décoré d'une pièce d'eau, sévèrement interdit aux élèves, malgré la magnifique vue qui s'y offre sur le Parc de Sceaux, Chatenay, les côteaux du Plessis, la campagne. Un vaste terrain de sport, s'étend en terrasse, en dessous d'un escalier solennel. Six cages d'escalier avec triples rampes en cuivre donnent un vrai luxe. On a conservé le magnifique bâtiment Legendre et construit à côté un bel ensemble avec des ailes perpendiculaires à la longue façade, bordée aujourd'hui par les rues Constant Pilate et Emile Morel. La ruelle des Agriculteurs a disparu ...

Le bâtiment du Cours Florian servira pour les classes primaires à l'école de Bourg la Reine. On y joue maintenant au bridge.

Mais venons-en à l'ouverture du lycée le 8 octobre 1936. J'entrais en 1^{ère} et, mes camarades et moi, étions furieuses. Nous avions solennellement enterré notre Cours Florian, avec de vraies larmes. L'inquiétude des enfants de 10 ans entrant au Cours Florian avait fait place, à 15 ans, à un esprit de révolte caractérisé : nous étions privées de notre grande famille. Les blouses écruées étaient remplacées par des blouses bleues d'uniforme, marquées elles aussi de nos nom, prénom et classe. Nous devenions 500 élèves sages, arrivant 5 minutes avant l'heure du début des cours pour nous mettre en rang, avec un chapeau, des bas et des gants. Mademoiselle Dumas devint surveillante générale des grandes à notre grande satisfaction. Mademoiselle Forfer,

nouvelle directrice, prit en mains notre bande rebelle. Et tout alla finalement bien. Le lycée n'était pas encore pléthorique. Nous nous connaissions toutes ou presque. Nos professeurs aussi s'appliquèrent à comprendre notre esprit d'enfants gâtées.

Nous avions des horaires normaux, ou presque, car Madame Picq, notre professeur de Maths, nous donnait toute l'année, une heure supplémentaire gratuite. Nous lui offrîmes à la fin de l'année ... un pot d'hortensias !

Le lycée s'organise : Mademoiselle Forfer réunit le conseil



Portrait de Melle Forfer

Coll. Amis de Sceaux

d'administration avec les parents d'élèves. On y voit arriver Monsieur et Madame Joliot-Curie et Monsieur Depreux. Le nom du lycée est à choisir. Florian ?, non. Alain-Fournier auteur du Grand Meaulnes, mort à la guerre ? non. Charles Péguy, également mort à la guerre ? non plus. "Marie Curie" s'impose par sa valeur scientifique, sa renommée, et aussi pour donner à ce lycée de jeunes filles un nom féminin. Elle vient de mourir et est enterrée à Sceaux.

Les moyens de transport sont à organiser. Le "RER" n'est encore qu'un chemin de fer à vapeur. Il existe un accord avec les autobus pour le lycée Lakanal. Mais Madame la directrice refuse que "ses filles" empruntent ces moyens de transport en même temps que les garçons. On conclut donc un autre arrangement avec les transports parisiens, en organisant un horaire décalé d'1/4 d'heure avec celui de Lakanal. Nous, les filles, nous avons bien ri : juste le temps qu'il fallait pour aller à pied d'un établissement à l'autre.



On organise également une demi-pension, fort coquette, avec nappes et serviettes en quadrillage écossais, changées toutes les semaines. Tout y est étincelant, vaste, et la nourriture est bonne. Il est servi du poisson chaque vendredi et on donne une carafe de vin par table de grandes ... Mais ces horaires de demi-pension créent un autre problème, celui de l'enseignement religieux. Quel qu'il soit, choisi par les parents, les élèves n'ont pas le temps de le suivre en dehors de l'établissement. Il faut donc que les cours aient lieu à l'intérieur. Madame Joliot-Curie s'y oppose dans un grand silence de l'auditoire. Madame la présidente des parents d'élèves y est favorable : il y a de la place, on admet dans



Lycée Marie-Curie - Sceaux - le réfectoire

Coll. S. Flahaut

le lycée des leçons particulières de violon, de piano. Le vote du conseil d'administration accorde à l'unanimité, moins une voix, la présence d'un prêtre, d'un pasteur, d'un rabbin, qui pourront transmettre leur enseignement dans le lycée. Madame Joliot-Curie quitte la séance, assez outrée. L'aumônerie proprement dite reste à l'extérieur du lycée.

Puis-je souligner que ces trois enseignements ont fort bien fonctionné, au moins jusqu'aux années 68, dans le respect de tous.

En 1936 nous sommes cependant installées dans un établissement ... non encore terminé. Pas de cours de dessin, les salles ne sont pas prêtes. Nous pouvons bénéficier comme matières facultatives, pour les grandes classes, de la musique et de la couture. La gymnastique nous semble "formidable" puisque l'exiguïté du Cours Florian nous l'interdisait. Nous y avons un uniforme, un short bleu-marine ahurissant, large, avec des plis, au-demeurant peut-être, moins décent que les shorts actuels.

Mais dans ce lycée inachevé, les travaux continuent et nous sommes en 1936-1937, années de grèves s'il en fut. Les ouvriers font la grève sur le tas, c'est-à-dire dans l'enceinte du lycée, ce qui fait peur à certains membres du personnel.

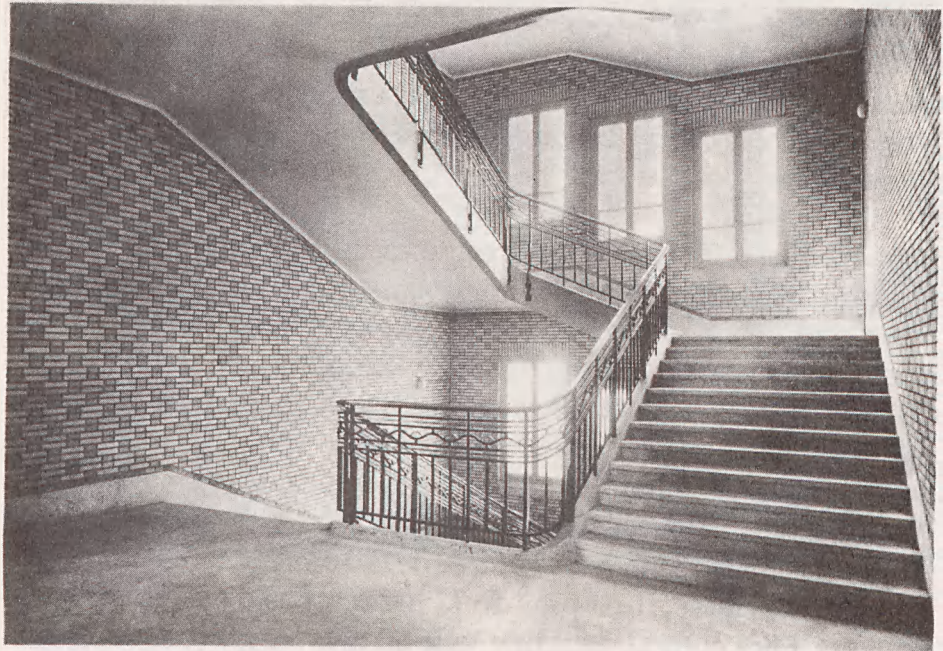
L'inauguration solennelle a lieu le 17 juin 1937, sous la présidence de Monsieur Jean Zay, ministre de l'éducation nationale. Il y a des discours, un buffet d'honneur. Tout se passe sous le signe de Colbert, les programmes présentant de somptueuses robes du XVII^{ème} siècle, dessinées par les élèves de 2^{de} ... Les choeurs, les chansons mimées et Molière participent à la fête. Entre temps nous nous sommes habituées au lycée et à sa discipline. Il est devenu une maison, notre maison. Le niveau n'est pas brillant la première année. Je cite Mademoiselle Forfer : "Seules les élèves venant du Cours Florian forment, dans l'ensemble, un élément bien préparé et apte à profiter tout de suite de l'enseignement" (10). Les élèves sont arrivées d'un peu partout, d'autres lycées, d'écoles libres ; cependant Mademoiselle Forfer se plait à reconnaître celles qui sont "bonnes", d'où qu'elles viennent.

L'éducation nationale offre deux sections pour la deuxième partie du baccalauréat : philosophie et mathématiques élémentaires. Cette dernière section n'existe pas au lycée en 1936. Elle s'ouvre en octobre 1937 pour 8 élèves. Il en fallait 5 pour ouvrir une classe ! Mais parmi ces 8 élèves, 4 voulaient passer aussi le baccalauréat littéraire. Ce nombre est insuffisant ; les voilà donc, pour ces quelques heures supplémentaires de psychologie et de métaphysique, à Lakanal. Le premier jour de cours, le professeur de philo vient les chercher à l'entrée de Lakanal, pour les conduire à la salle de classe. Il est plus de 17 heures, pas d'élèves dans les couloirs. Elles entrent dans une salle où tous les garçons se lèvent à leur entrée. Ils leur ont réservé les deux tables du milieu, au premier rang .. et les encriers sont garnis de fleurs ! Il y eut un mariage parmi ces jeunes gens. Nous sommes, pour la plupart, bachelières complètes en 1938 et nous quittons le lycée. Certaines prennent immédiatement un poste d'institutrice auquel le diplôme de bachelier donne droit. Huit jeunes filles vont en khagne (ou 1^{ère} supérieure) à Lakanal. Monsieur Jean Morel, autre fils d'Emile Morel, dit avec humour : "Comment voulez-vous que je fasse faire du latin et du grec à mes khagneux quand il y a de si jolies filles à regarder !" Et il y a trois mariages, tous heureux.

Mais voyons les générations qui suivent. Le nombre d'élèves augmente vite, de 496 en octobre 1936, à 837 en janvier 1939 (10). La discipline s'est tout à fait imposée. Les élèves ont compris, je cite "que le lycée est fait pour des enfants raisonnables et non pour de petits sauvages ne respectant rien". Les rampes des escaliers brillent sous l'action conjuguée du Miror et des muscles du personnel de service, très dévoué.

Tout va très bien ... à part les menaces de guerre. Celle-ci éclate. Les Scéens fuient la région parisienne ; c'est la drôle de guerre 1939-1940. Il n'y a plus que 400 élèves à Marie Curie. Lakanal a été transformé en hôpital militaire. C'est au tour de Marie Curie d'héberger les garçons. Ils viennent le matin, les filles l'après-midi. On craint des bombardements et les abris ne peuvent contenir que 400 personnes. Tout le monde ne peut être sur place à la fois !

Il faut arrêter, en hiver, les cours à 16 heures car le camouflage des grandes baies vitrées est impossible. On a collé sur les vitres des croisillons de papier, pour retenir les morceaux s'il y a de la casse. La trace de ces croisillons est encore visible sur beaucoup de fenêtres au lycée. En juin 1940, les élèves s'appêtent



Lycée Marie-Curie - Sceaux - Un escalier

Coll. S. Flahaut

à passer la première partie du baccalauréat à Marie Curie même, car il faut éviter les transports. La porte est fermée ; l'examen n'a pas lieu. La mauvaise situation militaire l'interdit. C'est l'exode, la débâcle. L'armistice intervient. C'est l'occupation, les Scéens reviennent dans leur ville. Il y a 602 élèves inscrites à Marie Curie en octobre 1940, l'état-major de la Lutwaffe de Villacoublay s'installe au lycée Marie Curie. Lakanal n'est plus un hôpital mais est partiellement occupé par les allemands.

Mademoiselle Forfer et son personnel s'organisent courageusement avec 15 classes à Lakanal, à partager avec les garçons et 5 classes au petit château. Les cours reprennent les 11 et 16 octobre 1940. Il a fallu régler les horaires ; une demi-heure de décalage entre ceux des garçons et ceux des filles, avec recommandation de n'être ni en avance ni en retard. Les récréations des uns ont lieu pendant les heures de travail des autres, et si le lycée y

gagne en animation, il y perd en silence. Il y a, note Mademoiselle Forfer, un peu d'agitation dans les grandes classes en novembre 1940 : il doit s'agir de la manifestation à l'Arc de Triomphe, du 11 novembre, où les allemands ont assez mal accueilli ces jeunes qui n'appréciaient ni la défaite ni l'occupation. Il n'y a plus d'essence du tout. Le vélo est roi et provoque de nombreux accidents. Les élèves sont fatiguées, ont faim et les doigts sont abimés par les engelures.

Mais il y a plus grave : un jour, Madame Picq donne son cours normalement. A la fin de l'heure, elle annonce à ses élèves, ses enfants dit-elle, avec des larmes dans la voix ; "Je m'en vais, on ne me fait pas de reproches, mais je suis née dans une famille israélite et je n'ai plus le droit d'enseigner". Les élèves pleurent. Certaines sont obligées de porter l'étoile jaune, appliquée sur les vêtements avec le mot "juif" en noir, bien lisible. D'après les réactions des professeurs, ou des élèves, on connaît leurs opinions quant à l'occupant.

Les élèves écrivent volontiers dans leurs devoirs le mot Gaule avec 2 l. Elles s'habillent ostensiblement en bleu, blanc, rouge, avec ce qu'elles peuvent se mettre sur le dos. Certaines élèves, juives, ont disparu, parfois déportées. Des élèves font de la vraie résistance, mais d'autres ont des petits amis parmi l'armée allemande... Madame la directrice a le gros souci d'éviter les excès en tous genres. Il faut tout concilier : ordre et dignité. Certaines classes ont à chanter "Maréchal nous voilà". Les élèves doivent vendre des portraits du Maréchal Pétain, et sont très mal reçues par les acheteurs éventuels. La vie dans le lycée Lakanal n'est pas facile. Les cours ont lieu au rez-de-chaussée. Au premier étage, il y a des Allemands et une ancienne élève raconte : "Nous entendions des bruits de bottes, puis, vers mai-juin 1944, le fameux "pam pam pam pam" de la radio de Londres. Les soldats allemands écoutaient cette radio interdite". Les élèves n'ont droit, à la récréation, qu'aux couloirs du lycée, car les Allemands font l'exercice dans les cours, en chantant, fort bien d'ailleurs.

Le gouvernement de Vichy commet une grosse faute. Il supprime la gratuité à partir de la seconde. Certaines élèves, les plus faibles scolairement, abandonnent, malgré les nombreuses bourses distribuées. Mais ce gouvernement a aussi des initiatives intéressantes. Il crée les postes de professeur principal et de chef de classe.

Il fait organiser des sorties : Le Louvre, Versailles, Bois de Verrières. Il augmente les horaires d'éducation sportive. Un ancien chef de classe raconte qu'elle était chargée de distribuer à ses camarades, des biscuits caséinés et du sucre de raisin. L'état de santé est mauvais et le travail s'en ressent. L'hiver 1942 est particulièrement dur. Les élèves arrivent souvent au lycée après avoir fait la queue chez les commerçants, leur mère les remplaçant à l'heure de la rentrée des classes, car il peut y en avoir encore pour

deux ou trois heures avant de toucher la ration de pommes de terre. Le lycée est inchauffable. En 1943, on y donne des cours de secourisme et de défense passive. Dans son compte rendu de l'année 1942-1943, Mademoiselle Forfer conclut : "Dans sa triste situation actuelle, le lycée Marie-Curie ne s'avoue pas vaincu".

La libération arrive. Madeleine Crenon, résistante, trouve la mort le 24 août 1944. Le 17 août, la Luftwaffe a évacué Marie Curie ... mais les Waffen SS y arrivent le 19 août ... pour en repartir le 22. Paris est libéré le 24 au soir. Le 31 août, dans un lycée pas trop dévasté, mais très sale, il y a une modeste cérémonie pour remettre dans la cour d'honneur le drapeau bleu, blanc, rouge. Conseil d'administration, professeurs, élèves, anciennes élèves, agents du lycée, tout le monde est là, très ému. On chante une Marseillaise, probablement assez fausse, mais tellement convaincue !

La rentrée a lieu à Marie Curie le 16 octobre 1944 avec 828 élèves. Le bâtiment est rendu à sa vocation d'enseignement. La guerre se termine enfin, le 8 mai 1945. On apprend le nom des morts en déportation ou parmi les troupes de débarquement. Beaucoup sont des frères de nos camarades. Madame Warin, un de nos professeurs, arrive un jour faire son cours en grand deuil ; elle vient d'apprendre la mort de son mari en déportation. Elle attend son 3ème enfant ...

Après la guerre, en réaction contre tout autoritarisme, la discipline devient de plus en plus libérale. Encore des difficultés de chauffage en 1947-1948. Il y a plus de 1000 élèves ; on essaie l'autodiscipline, puis on y renonce. Le lycée, dans les années 1950, recrute de plus en plus d'élèves venant des cours complémentaires voisins. Leur faiblesse en langues vivantes les dessert énormément. On expérimente les classes pilotes, pour les élèves de 6ème et 5ème. En 1954 on atteint 1327 élèves. Le choix des orientations s'élargit. On arrive, sous la direction de Madame Aubry, à 2526 élèves, en 1958. Certaines ont encore 1h1/2 à 2h de trajet pour venir à Sceaux par les moyens de transport en commun. Par contre les scooters des garçons attendent, rangés parallèlement dans la rue, la sortie des filles.

Mais les lycées d'Orsay, de Châtenay, d'Antony, ouvrent de 1958 à 1960. A Marie Curie, les classes primaires disparaissent, année après année. Jusqu'en 1968, le règlement reste le même dans le une semaine, écrit la suivante ... Le pantalon est interdit et seulement toléré, entre le 15 novembre et le 28 février de chaque année, après l'hiver 1956, très froid ; mais beaucoup portent cependant une jupe par dessus le pantalon. Pas d'insigne d'aucune sorte, pas de bijou, pas de fard. Il y a un cahier de textes, un cahier de notes, les bulletins trimestriels. La courtoisie règne au lycée, Madame la directrice adresse à la famille d'une élève absente, l'imprimé suivant : "Madame la directrice espère que Melle élève de la classe de ... n'est pas gravement malade et serait heureuse d'avoir de ses nouvelles".

Le conseil de discipline se réunit chaque fin de trimestre. Il attribue les plus grosses récompenses et sanctionne les fautes plus ou moins graves : mauvaise tenue, insolence, apport de boules puantes ou poudre à éternuer, falsification du carnet de notes, imitation de la signature des parents sur un document, séchage des cours. Mais on surveille aussi la tenue des élèves à l'extérieur du lycée, dans le parc, à la sortie du métro, à Paris ou à Sceaux. Ne pas être vue avec un garçon, même un fiancé ou un frère ! Mais avant la sanction, les parents sont convoqués, les élèves ont le droit de se défendre, et leur attitude, leurs aveux, leurs regrets incitent le plus souvent à la clémence. Les conseils de discipline existent toujours mais sont tombés en désuétude

Après 1968, tout change. Les CEG sont créés, puis les CES, et ils sont installés dans les locaux des lycées. Les blouses disparaissent en 1971. La mixité se généralise et une classe de 1ère voit alors un malheureux garçon au milieu de 27 filles.

A nous, les anciennes, cette période de scolarité a beaucoup apporté sur le plan intellectuel et aussi amical. Nous gardons des relations. Des rencontres ont lieu encore maintenant, chaque année, entre professeurs et anciennes élèves. Mademoiselle Forfer, morte en 1976, avait demandé à sa famille de prévenir de son décès la présidente des anciennes élèves afin qu'elle assiste à son enterrement..

Nous estimons toutes que l'instruction reçue nous a été utile. Beaucoup parmi nous sont devenues des mères de familles parfois très nombreuses et sont maintenant grand-mères ou arrière-grand-mères. Nos carrières ont été variées : infirmière, missionnaire, assistante sociale, professeur, directeur de recherche, musicienne, bibliothécaire, fondatrice d'une oeuvre pour enfants trisomiques, secrétaire, astronome, ingénieur, médecin, pharmacien, avocat ... Trois générations de ma famille ont fréquenté Marie Curie : la mienne, celle de ma fille, et l'une de mes petites-filles est déjà ancienne élève de ce lycée. Certaines d'entre-nous ne se sont pas servi du diplôme obtenu. Mais auraient-elles eu la même vie sans cette instruction solide, cette culture qu'elles ont reçues ? Merci à nos professeurs et à ceux grâce à qui le lycée Marie Curie s'est installé à Sceaux.

Simone FLAHAUT

NOTES

(1) Capitulaires de Charlemagne. D'après le Dictionnaire Larousse du xxème siècle. Edition de 1928 à 1946

(2) Journal de "l'Ingénieur-Constructeur" N. 254

(3) Dictionnaire de la conversation et de la lecture, seconde édition ; tome onze, page 424

(4) Centenaire de l'Ecole Jeanne d'Arc. Notice historique. Collection particulière

(5) Archives de la mairie de Sceaux. Comptes-rendus de la réunion de la "Délégation cantonale du canton de Sceaux à l'instruction primaire"

(6) Bulletin des Amis de Sceaux. Année 1936

(7) L'ensemble de l'histoire de l'école Jeanne d'Arc est fourni par :
a - Bulletin 1990-1991 - Externat de Jeanne d'Arc
b - Centenaire de l'école Jeanne d'Arc

(8) Mémoires de Madame Fallou - Amis de Sceaux

Le reste de ce qui concerne le cours Florian est fourni par des archives appartenant à des particuliers ou par des souvenirs personnels

(9) Mémoires de Madame Fallou - Amis de Sceaux

Le reste de ce qui concerne la création du lycée Marie Curie est fourni par des archives appartenant à des particuliers ou par des souvenirs personnels.

(10) Archives du lycée Marie Curie. Comptes-rendus de chaque fin d'année au Rectorat par Mademoiselle Forfer et Madame Aubry. La vie à Marie Curie m'a été racontée par d'anciennes élèves.

TRAVAUX ET RECHERCHES

LA BIENFAISANCE A SCEAUX
SOUS L'ANCIEN REGIME
L'INFIRMERIE DE MADAME COLBERT



Une sœur de charité allant porter de la soupe aux nécessiteux. B.N., Estampes.

14 février 1684.

Fondation de 2. sœurs de charité à Beaux, à une pour les pauvres malades
et l'autre pour l'instruction des filles

Cette fondation est
faite par les signés de
dessus qui ont fait un
fond de 6000. produisant
300. d'aumône

Pardevant Les Notaires Du Roy

300. d'aumône

Au Châtelet de Paris ou signez furent présentes Illustrissime et Reverendissime
le Cardinal de Noailles Jacques Niçois Evêque Archevescque et primat de France
Coadjuteur de l'archevescque de Rouen prieur et chancelier spirituel et temporel de
la Charité des Soeurs et Dambiere et Maître Louis Colbert Abbé de l'abbaye de
Notre Dame de Bouyport deumentant ensemble avec seurs des petites Champs
St. Eustache lesd. Seigneurs Légataires Universels Chacune pour moitié de defunte
hante et Suppante Dame Marie Charou à ce décès vint de C. Noivignoul
Colbert Ministre et Secrétaire d'Etat le roy par ce Marché suivant le testament
d'origine et ordonnance de d. de Volonté de la d. Dame du 5. Avril 1687. de parole
par Minutes romains de 04. Bel de Beaux sur l'un desd. N. ora à la signez le huitième
jour d'aud. Notaire d'une part

Et honneste et Charitable fille Mathurine guerlin Supérieure de Marie
Plerin assistante Marie Morand Secouruse et Catherine Mart de Paris
après en être charge et faisant d'uis l'usage de leur Comission au nom et pour
toute la Communauté des filles de la Charité servant les pauvres Malades de dent
en leur Maison aux rues boulogne St. Lazare Paris. Et d'ailleurs assistée de la d. et
Coadjuteur de C. Niçois de la d. Dame Colly maistris et Supérieures Général de la Congrégation
et de la Communauté desd. filles de la Charité de dent en la Maison de St. Lazare
aud. de Beaux pour ce Comparant d'autre part

De font lesd. parties nommez lesd. Seigneurs Coadjuteurs et Abbé Colbert que
lesd. defunte Seigneurs et d. Dames touchés de charité envers les pauvres
Malades et lufans de la Casse Royale et particulièrement pour ceux du bourg de
Beaux, avoit non seulement cherchés les moyens de soulager les pauvres
dans leurs infirmités corporelles mais aussi de donner aux autres une bonne
Éducation en leur faisant apprendre les lumières de la foi et les autres choses
nécessaires pour leur salut et pour ce faire auroient requis du sieur seigneur procureur
au Parlement et payé de leurs deniers une Maison Cou et Jardin aud. de Beaux
pour y loger deux desd. filles sous et fait garnir la d. Maison de toutes Meubles
qui y étoient nécessaires pour la commodité desd. Sœurs et d'Associées Con vénables
pour l'administration des Remedes ensuite de quoi ils auroient prié le d. sieur
Colly de permettre que lesd. Sœurs fixent comme elles ont fait et font
encore leur résidence aud. de Beaux, ou elles sont et subsistés pendant la vie de
d. defunte Seigneurs et Dame de leur bien fait et libéralité et depuis
leur décès du d. Seigneur et de celle de la d. Dame jusqu'à leur décès et depuis
celuy de celle de C. Noivignoul le C. Marquis de Neignolais leur fille aisné
laquelle Dame Connoissant le Service que lesd. deux Sœurs ont fait par
leur bon exemple et leur application continuelle et la Nécessité qu'il y a
de pourvoir à tout jour de le soulagement des pauvres Malades, et l'instruction
desd. filles elles auroit pour engagé lesd. deux Sœurs à une demeure stable
permanente et durable donné et ce que la somme de six milles livres
pour le secours desd. Malades et pour l'instruction desd. filles de la paroisse
du d. de Beaux laquelle somme seroit employée au fond du tout ainsi qu'il est
porté en un des articles de son testament duquel article d'origines par
fait lecture au d. sieur Colly par un des Notaires et aud. Sœurs Comparantes
qu'il n'y ait rien d'entendu et bien entendu et bien approuvé et en conséquence

17-5034

Les Amis de Sceaux se sont déjà intéressés au problème de l'aide sociale dans notre ville en faisant l'histoire des Jardins Ouvriers et des Maisons Ouvrières créés par Me Renaudin au début du XX^e. siècle.

Au moment où la Municipalité envisage de célébrer le centenaire de la création de l'Hospice Renaudin en 1995, il nous a paru intéressant d'essayer de retracer l'histoire de la solidarité communale sous l'Ancien Régime d'abord, puis au cours du XIX^e. et au début du XX^e. siècle et de voir comment les princes et l'Eglise, puis la municipalité soutenue par la charité privée, ont conjugué leurs efforts pour lutter contre la maladie, la pauvreté, et pour adoucir la vieillesse de nos concitoyens.

Il est vrai que l'histoire de Sceaux a déjà été écrite de multiples fois et que nous ne prétendons pas découvrir beaucoup de faits nouveaux qui auraient échappé aux recherches précédentes.

Notre ambition est plutôt de relire ces ouvrages d'une façon nouvelle, tout en mettant en relief quelques faits marquants laissés dans l'ombre jusqu'ici.

Parmi les sources bibliographiques dont on trouvera la liste à la fin de cet article, il en est une qui mérite d'être mieux connue des amateurs de l'histoire de Sceaux, c'est la publication faite en 1848 par l'abbé Cauvin, curé de la paroisse, de *l'histoire de l'église Saint Jean-Baptiste*, d'après les archives de la Fabrique et celles du Royaume.

Il avait entrepris cette démarche à la demande de l'archevêque de Paris, qui souhaitait reconstituer les archives des paroisses après les pertes et les dispersions de l'époque révolutionnaire, et le sac de l'archevêché en 1831.

Le travail de l'abbé Cauvin a fort heureusement été republié dans les bulletins des Amis de Sceaux d'avant-guerre (années 1933, 1934, 1935, 1936) ; c'est une source précieuse de faits et de dates permettant des recherches sur divers sujets, et qui nous éclaire sur le rôle joué par l'Eglise sous l'Ancien Régime dans les rapports sociaux du village de Sceaux.

Un peu d'histoire ...

Depuis 1476, date à laquelle le roi Louis XI a accordé à Me Jean Baillet, déjà propriétaire des terres de Sceaux et seigneur de Sceaux le Grand et Sceaux le Petit, le don de haute justice sur ses terres, Sceaux est une paroisse située dans l'orbite parisienne du pouvoir royal. Auparavant, la seigneurie de Sceaux était habitée de très pauvres gens dont le seigneur tirait peu de profit.

Les grands seigneurs qui se sont succédé jusqu'à la venue de Colbert, les Baillet, les Potier de Gesvres, sont des conseillers au Parlement, proches du pouvoir royal.

Plus tard, en 1606, Sceaux fut érigé en châtellenie et en bailliage, et en 1624 en baronnie.

Les villageois dépendaient donc de leurs seigneurs et du bailli ou de son délégué, le procureur fiscal, qui jouera, pour les siècles qui nous intéressent, un rôle voisin de celui de maire. Jusqu'à l'époque révolutionnaire, Sceaux n'a pas eu de magistrats municipaux, encore moins de "maison commune".

On trouve chez Advielle mention d'une Assemblée des habitants qui en 1718, décide d'engager un maître d'école ; mais elle ne disposait d'aucun revenu.

Les premiers seigneurs de Sceaux sont encore de grands féodaux et nous connaissons mal leurs liens avec le village. Nous savons que les Baillet se sont fait inhumer dans leur chapelle de l'église Saint Merry à Paris, et que Léon Potier de Gesvres, pair de France, mort en 1704 à l'âge de 84 ans, fut inhumé dans la chapelle du Couvent des Célestins sous un magnifique tombeau, tout comme Colbert qui fut enterré dans l'église Saint-Eustache.

Pour les uns et les autres, Sceaux était une résidence parmi d'autres.

Entre 1671 et 1674, donc du temps de Colbert, une liste de témoignages tirés des archives du bailliage de Sceaux montre "une population batailleuse, querelleuse, agressive et au parler rude, qui vit de la vigne et de l'élevage plus que de l'agriculture, en même temps que l'existence d'une propriété bourgeoise et noble dont les titulaires sont parisiens".*

Les Pauvres

Qui étaient donc ces pauvres dont il est question dans les archives de la Fabrique et dans les diverses histoires de Sceaux ? Il n'est pas facile de répondre à cette question car les "Pauvres" sont toujours représentés comme l'objet de la charité des riches.

*(J. Meuvret, le Bailliage de Sceaux, Bulletin des Amis de Sceaux, 1929)

Leurs logements ne nous sont pas décrits, pas plus que leur mode de vie.

De l'obituaire de 1480 étudié par Advielle, il n'émerge que les noms des gens assez riches pour instituer des fondations (1) auprès de leur église afin de bénéficier après leur mort d'une messe commémorative parfois hebdomadaire. En effet, dans les testaments de cette époque, par rapport au Moyen-Age, "la messe triomphait de l'aumône et le souci du salut l'emportait sur celui de la charité"*

A Sceaux, comme partout au XVIIe. siècle, à côté des bourgeois, des commerçants, des artisans, une part de la population connaissait des conditions de vie très précaires ; c'était les ouvriers, les journaliers en particulier qui louaient leurs bras aux autres.

A Paris, nous dit l'historien Roger Chartier*, le salaire journalier du manoeuvre en bâtiment à l'époque de Colbert était estimé à peu près 0,06 setier de froment (9,36 litres environ), ce qui était très peu. En cas de pénurie, le prix du froment augmentait et le salaire baissait.

Dans les déclarations de sépulture de la paroisse de Sceaux, la mention "inhumé par charité" rencontrée plusieurs fois nous éclaire sur cette catégorie sociale, fluctuante sans doute ; on trouve ainsi la petite fille du postillon de la duchesse du Maine, un bébé de trois jours chez un vigneron, un journalier de 24 ans ... Leur famille n'avait pu payer les frais d'enterrement.

D'une façon générale, outre les nécessiteux, il y avait aussi les impotents, des veuves sacrifiées aux intérêts de la descendance, ou de pauvres filles à marier, des pauvres involontaires ou honnêtes que l'on connaissait bien.*

Les Mendiants

Une autre catégorie de pauvres apparaît au hasard des actes de catholicité, dans les annonces de décès ; ce sont les mendiants. "Le mercredi 27 décembre, a été enterré dans le cimetière de Sceaux, un pauvre mendiant ... décédé dans l'étable de Baron, boulanger dudit Sceaux, après avoir été confessé par M. le Vicaire dudit Sceaux, lequel, après avoir gité en plusieurs étables dudit Sceaux, l'on m'a dit avoir servi les meuniers de Jouy ou Choisy". Nous dirions maintenant un exclus.

On pouvait mourir de froid dans une étable du temps de Colbert.

* Histoire de la France Urbaine, la Ville Classique

* Idem



Ces mentions sont heureusement rares ; la mendicité était un phénomène de grande ville réprimé par la police de l'époque : les mendiants étaient rares à Sceaux et enregistrés au moment de leur mort comme inconnus. Ils étaient inhumés chrétiennement dans le cimetière de la paroisse "par permission du lieutenant du Bailliage de Sceaux".

Les étables où gîtaient parfois les mendiants étaient plus nombreuses que les pièces munies de confort, pour cette partie de la population. Les "commodités" n'apparaissent pas avant 1714, nous dit Anne Bondeelle, dans sa thèse sur la population de Sceaux. La cuisine est la principale ou bien la seule pièce d'habitation, ouvrant sur une cour ou un jardin dans le meilleur des cas. Les dépendances, écuries, granges, sont nombreuses. Les maisons importantes sont rares à cette époque ; ce sont des hôtelleries ou des maisons de rapport partagées en plusieurs petits logements.

Le mobilier est souvent des plus sommaire : un lit garni, quelques paillasses, des écuelles de terre, des couverts en bois ou en étain, un chaudron suspendu à la crémaillère du foyer, composent l'avoir des ouvriers. Pensons à ceux qui travaillaient à la construction du château de Colbert, dont les historiens de Sceaux ne nous ont pas parlé.

La Charité des Seigneurs

Nous avons peu de traces de gestes charitables de Colbert en faveur des pauvres gens de Sceaux ; à part une anecdote citée par Advielle et tirée du Nouveau Mercure Galant de juillet 1677. Louis XIV ayant décidé de venir rendre visite à son ministre dans le château de Sceaux récemment construit, **Colbert** éprouve une fierté légitime de ce geste royal. "Cet heureux jour venu, il fit assembler tous les habitants dès le matin, leur apprit le dessein que le roi avait de venir à Sceaux ; et pour augmenter la joie qu'ils lui en firent paraître ..., il leur dit qu'ils devaient payer une année de taille au roy, mais qu'ils songeassent seulement à trouver de quoi satisfaire aux six premiers mois et qu'il paierait le reste pour eux".

Cet élan de charité est le seul rapporté, à notre connaissance, au sujet de Colbert.

Son génie était ailleurs ...

Reconnaissons que Sceaux s'est complètement transformé pendant les quatorze années où il en fut le seigneur. L'arrivée d'artisans et d'ingénieurs, une nombreuse domesticité, l'installation de notables et de leurs gens de service, sans parler de la magnificence du Domaine, ont donné au village de vigneron une image de ville résidentielle où les bourgeois parisiens cohabitent avec une population plus diversifiée qu'auparavant.

Deux chirurgiens sont installés à Sceaux, ainsi qu'un maître d'école. (Une maîtresse d'école apparaissait déjà sur les registres paroissiaux (2) vers 1650.)

Enfin, Colbert a accordé aux habitants une fontaine publique installée, place de l'Eglise, sur le tracé des conduites d'eau d'Aulnay.

Mais, nous dit Advielle, Colbert dans son testament a oublié les habitants de Sceaux.

Quelques années après sa mort, sa veuve réparera cette injustice en portant dans son testament, en date du 5 avril 1687, un legs de 6000 livres en faveur des Filles de la Charité de Sceaux, "pour le secours des malades et pour l'instruction des filles de ladite paroisse, pour être ladite somme employée en fonds ou rentes" (3). Un autre acte du 1er janvier 1689 a pour objet de faire exécuter la donation par ses héritiers d'une maison de ville à ces religieuses, pour y accueillir les malades et soigner les pauvres.



Portrait de Mme Colbert
Exposition Colbert 1983

*Disant les dites parties, même ladite Colbert que ledit
deffunt et ledit Colbert touchés de charité envers les pauvres
malades et les enfants de la Campagne et particulièrement pour
ceux du Douvry de Sceaux, auroient voulu seulement chercher
les moyens de soulager les premiers dans leurs infirmités
corporelles mais aussi de donner aux autres une bonne édu-
-cation en leur faisant apprendre les lumières de la foy et de
autres choses nécessaires pour leur salut. Et pour ce faire
auroient acquis de M. Faugier... et payé de la valeur d'un
une maison, avec jardin, audit Sceaux pour y loger deux
des dites Sœurs, et fait paruir ladite maison de trois
cubicules qui y estoient nécessaires pour la commodité
des dites Sœurs et d'autres aides convenables pour l'adminis-
-tration, et y résider, ainsy de quoy Ilz auroient prie les*

L'Infirmierie et les Filles de la Charité sous le duc de Seignelay

Le duc de Seignelay exécutera la volonté de sa mère et créera l'Infirmierie ainsi que l'école attenante, dans une maison de ville acquise de M. Fauquier, procureur au Parlement, et située dans

une rue parallèle à la rue Houdan, la rue du Petit-Chemin, notre actuelle rue des Ecoles ; elle était donc à mi-chemin entre le quartier populaire de la place Voltaire et l'église. Le bâtiment consacré à l'école bordait la rue Piquepuce*, et les bâtiments de l'Infirmerie étaient un peu en retrait, avec un accès par la rue du Petit-Chemin. Remarquons que cet emplacement a conservé depuis cette époque lointaine sa vocation scolaire puisque l'école maternelle du Centre se trouve à peu de chose près exactement au même endroit.

Les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul étaient un ordre religieux actif, qui avait été créé en 1633. Il recrutait de jeunes paysannes formées pour être les "servantes des pauvres de Jésus-Christ". C'étaient des sœurs séculières qui soignaient les malades pauvres et assuraient l'instruction des filles sans ressources. "Elles auront pour monastère les chambres des malades, et celle où reste la supérieure. Pour cellule, une chambre de louage. Pour chapelle, l'église paroissiale. Pour cloître, les rues de la ville. Pour clôture, l'obéissance. Pour grille, la crainte de Dieu. Pour voile, la sainte modestie. Pour profession, la confiance continuelle dans la Providence, l'offrande de tout ce qu'elles ont".*

Tel était le statut fixé pour elles par Saint Vincent de Paul.

*Les d^{es} Sœurs feront donner ou administreront. Comme
Elle ont accoutumé tous les médicaments, drogues, et autres choses nécessaires
dont les Malades ont besoin et leur rendront tous les services de bon la clause
ordin^{es} de leur deca. Et de leur Maison en sorte qu'il n'y ait aucune plainte
d'indigne qui leur sera fourni ce q^{ue} l'ouvrage pour q^{ue} re les d^{es} Médicaments
Drogues et au^{tre} choses nécessaires*

*Lorsque l'une des d^{es} Sœurs ne pourra par Maladie ou autrement. Nacques
à la fonction il en sera mis une autre à la place en sorte que les Malades
n'en souffrent dans leurs Malades n'y les filles dans leurs instructions*

*Elles recevront les biens faits au nom de la Charité, qu'ils leur seront
et pourront être faits et les emploieront en chapelle de Dieu propre
pour le secours des d^{es} pauvres Malades et instruction des d^{es} filles
et au^{tre} choses dont les d^{es} Sœurs pourront à voir besoin*

*Elles diront de vêtements pas chaque jour après leurs d^{es} An de mortuaria
et les Maison ord^{es} pour le repos des âmes des d^{es} deffuntz et de la d^{es}
e Dame Colbert*

* Rue Marguerite Renaudin.

* Les Ordres religieux actifs. - Flammarion



Devant les difficultés croissantes dues à la guerre et aux mauvaises récoltes, la charité s'organise. B.N.. Estampes.



Saint Vincent de Paul, créateur de nombreux hôpitaux et hospices et fondateur des sœurs de charité. B.N.. Estampes.

A Sceaux, lors de la fondation, elles étaient deux.* Elle logeaient dans l'Infirmierie, l'une d'elles étant affectée à l'école. On les appelait les Soeurs grises, car elles étaient vêtues de gris, ou encore les Soeurs du bouillon, qu'elles apportaient quand elles se rendaient au chevet des malades.

La vie est brillante au château sous le duc de Saignelay et les travaux d'embellissement du domaine, notamment la construction du grand canal, fournissent du travail à de nombreux ouvriers, artisans et ingénieurs. Pendant cette période, la population du village s'accroît d'un tiers, selon Advielle. De nombreuses familles prospèrent. Dans les registres, on trouve la signature

* A Sceaux, elles exerçaient déjà leurs fonctions, logées dans une chambre louée.

d'un maître d'école, Philippe Cailleux, de deux chirurgiens, Gaultier (une dynastie commencée avant Colbert), et Saussay.



Le Marquis de Seignelay
Exposition Colbert - 1983

Mais Seignelay meurt très vite, en 1690. Entre l'année de sa mort et l'année de la vente du domaine par ses enfants mineurs au duc du Maine en 1699, s'écoule une période d'accalmie pendant laquelle tous les travaux sont suspendus, et l'activité du village en sommeil. Les Soeurs sont-elles restées à Sceaux pendant ce temps ? Il y a tout lieu de croire que les tuteurs des enfants de Seignelay ont poursuivi l'oeuvre charitable de Mme Colbert. En 1701 en effet, on trouve mention de la soeur J. Féret, servante des Pauvres de la Charité. Mais ceci nous amène à la longue période pendant laquelle le duc et la duchesse du Maine furent les seigneurs du village de Sceaux.

Le temps du duc et de la duchesse du Maine

La duchesse du Maine est célèbre avant tout par la cour brillante et raffinée qui a donné à Sceaux un de ses plus beaux titres de gloire. "Il est vrai qu'elle entretint quasi royalement une bonne partie des hommes et des femmes les plus éminents de l'époque"*. La duchesse disait que la libéralité est un des devoirs d'une grande naissance" ... Ouvrait-elle sa bourse aux malheureux ? A défaut de faits précis ou d'une réputation de charité que ses contemporains ne lui ont pas faite, laissons lui le bénéfice du doute. Advielle fait état d'un don fait par le duc du Maine de sommes importantes au village de Chatenay pour les pauvres et pour l'école. On sait en effet que la Cour de Sceaux se transportait parfois chez M. Nicolas de Malezieu à Chatenay pour y organiser des fêtes et que les liens entre les deux villages étaient étroits. Il est vraisemblable que des dons semblables ont été faits par le duc ou la duchesse aux habitants de Sceaux, comme un devoir de leur charge.

Notons qu'en 1719, le duc fit installer une seconde fontaine publique au Carrefour de l'Orme*, c'est-à-dire à l'endroit où se rejoignent la rue du Four et la rue du Puits, au sud de la place du Général de Gaulle actuelle, et branchée comme la première, sur la conduite d'eau venant du hameau d'Aulnay. Elle existait encore au début du siècle.

Un fait troublant est révélé cependant par le compte rendu des finances de la paroisse publié par l'Abbé Cauvin. Les seigneurs de Sceaux qui ont pris à leur charge les frais de reconstruction de l'église du village sont M. Jean Baillet en 1576, le duc de Tresmes en 1669 et Colbert en 1670. A l'époque du duc et, la duchesse du Maine, c'est le curé, M. Guy Baudouin, qui a assumé les frais de construction de la partie ouest de la nef avec l'aide de particuliers.

Advielle affirme de toute façon : "toute la maison du duc et de la duchesse participait aux joies et aux douleurs des familles de Sceaux".

En effet, on trouve la signature de leurs officiers et de leurs gens de service sur de nombreux actes de baptême et de mariage de l'époque. En réalité, les princes exerçaient vis à vis de leurs domestiques un encadrement quasi familial. La solidarité se pratiquait au sein de la seigneurie comme au sein d'une grande famille. En voici un exemple : un pauvre orphelin de vingt ans, né au Pecq, est enterré à Sceaux le 17 août 1704. Sur son acte de décès, on peut lire qu'il avait été entretenu de son vivant par charité par les domestiques de M. le duc du Maine ; il avait été logé au

* Lytton Strachey- Portrait de Madame du Deffand. Scène de conversation

* Bull. des Amis de Sceaux n°1 - J. Rambaud, p.8

château. On voit ainsi se dessiner une solidarité descendante entre les princes, leurs officiers, puis leurs domestiques qui s'occupent aussi d'étrangers plus démunis qu'eux.

Sceaux-du-Maine est une ville élégante ; la cour de la duchesse attire les riches bourgeois de Paris qui bâtissent de belles maisons au milieu des vastes enclos qui entourent le village. Ces grandes familles entretiennent une domesticité importante pendant la belle saison, de nombreux jardiniers notamment puisque la mode est aux beaux jardins. Mais la belle saison est courte et l'hiver est long. Comment vivent les gens modestes à Sceaux quand le village se replie sur lui-même ?

Nous verrons comment l'Eglise doit venir à leur secours.

Remarquons que le duc et la duchesse du Maine ont été les seuls seigneurs de Sceaux avec leur fils le comte d'Eu, (et avant eux Seignelay pour un temps assez court), à avoir fait du domaine leur résidence, ce qui a forcément créé des liens étroits avec les villageois. Ils furent d'ailleurs inhumés tous les trois dans l'église de Sceaux.

En terminant le chapitre consacré à la famille du Maine, Advielle dit en guise de conclusion : "nous touchons maintenant aux temps modernes ..." Est-ce que désormais les "Lumières" vont influencer sur les rapports sociaux de notre village ? En profondeur sans doute, mais il faudra attendre l'arrivée du duc de Penthièvre en 1775 pour pouvoir parler d'un seigneur libéral.

Le comte d'Eu

La cour de Sceaux s'est éteinte avec la mort de la duchesse. Le prince de Dombes ne lui survivra que deux ans. Le comte d'Eu, par contre, sera le seigneur de Sceaux pendant vingt ans.

Il résidait presque toujours à Sceaux. Un pamphlet du temps le décrit comme aimant à rendre service, "adoré de son domestique" et universellement aimé. Une anecdote, rapportée par Sinet, nous permet de pénétrer un peu dans la vie villageoise : le comte d'Eu avait une très nombreuse domesticité dont six pages "qui ne faisaient rien du tout". Un des pages faisait souvent le malade pour voir plus facilement la jeune fille qu'il aimait. Elle se nommait Duchesne et prenait des leçons chez les Soeurs, entre les heures d'école des enfants. Le stratagème fut découvert et le beau page dut inventer un autre moyen pour rencontrer sa maîtresse.

Notons à son crédit que le comte avait acheté en 1768 un petit terrain pour agrandir le jardin de l'infirmerie, et que deux maîtres en chirurgie dont Pierre Marcès (Bulletin n°3, page 10) y étaient affectés. Il fit d'autre part une fondation pour les pauvres de la paroisse dont nous reparlerons plus loin.

Le duc de Penthièvre

Avec l'arrivée du duc de Penthièvre qui hérite du domaine de son cousin, le village de Sceaux va connaître une période plus éclairée.

Le duc est à la tête d'une immense fortune ; d'autre part, par tempérament, il est très éloigné de la vie de plaisir et de divertissements menée par ses prédécesseurs, et il est soucieux du bien-être de nombreux serviteurs. Il séjournera peu à Sceaux, mais il y entretiendra un personnel très nombreux.

C'est encore le grand seigneur fastueux qui pratique la charité, mais "il alla plus loin que ses contemporains dans l'aide qu'il apporta à son prochain" nous dit Advielle. Selon Mme d'Huart* "il avait installé dans chacun de ses nombreux châteaux une véritable administration chargée de distribuer des secours très divers, sous forme de rentes et de pensions aux anciens serviteurs et d'assistance aux personnes âgées".

D'après Mme d'Huart, cette notion de pension de retraite pour les anciens serviteurs n'était pas nouvelle et existait déjà chez les bons maîtres, seigneurs et bourgeois. Les testaments de l'époque comportaient souvent des clauses à cet effet. Mais le duc de Penthièvre avait un sens de la justice sociale très développé et qui ne souffrait pas d'exception.

Dans son testament en 1789, il assura l'existence de toutes les personnes qui l'avaient servi, en léguant à tous "à titre de pension annuelle et viagère, la totalité de leur état en appointements, gages, gratifications, indemnités de nourriture, et il exempta ces sommes de toutes retenues" (Mme d'Huart). En outre, il fait augmenter la pension de ceux dont il juge les gages trop bas. Un minimum vital avant la lettre. (4)

Il n'oublia pas l'Infirmerie. A son arrivée, il ne restait plus que trois soeurs. Il en accorda "une quatrième, révocable ad nutum*", peu après sa prise de possession de ce lieu". Il aimait beaucoup la soeur Catherine, pleine de zèle et d'intelligence pour les malades et la botanique.

Qu'en était-il des autres villageois au temps du duc de Penthièvre ?

Pour ceux qui étaient au service des maisons bourgeoises, on peut penser qu'ils bénéficiaient eux-aussi, même si c'est à un degré moindre, des libéralités des bourgeois qu'ils servaient, et de cet encadrement quasi familial dont nous avons déjà parlé.

* Voir Bull. n°2 - Suzanne d'Huart - le Duc de Penthièvre

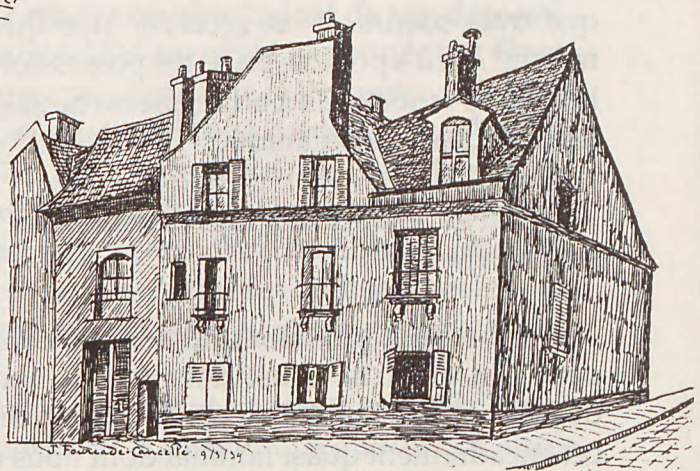
* Révocable à volonté



Sceaux en 1781 - Atlas Terrier de Cicille



L'Îlot Benoit - Photo Claude Bunot-Klein



Maison Gaignat - Partie nord

Pour les autres, vigneron, cultivateurs, artisans de Sceaux, ouvriers de la manufacture de faïence, même si le niveau de vie s'était progressivement élevé depuis le début du siècle, en cas de maladie, de malchance, c'est la charité de l'église qui est leur recours, ainsi que les soins dispensés par les Soeurs.

Pour mieux comprendre les besoins de la population de Sceaux à la fin de l'Ancien Régime en matière de soins et d'aide financière, il faut se représenter l'habitat tel que le décrit Mme Markus dans sa thèse sur le développement urbain de Sceaux. Ses observations portent sur l'Atlas Terrier de 1782 fait par Cicille ; "L'habitat de la Place Voltaire, aujourd'hui démoli, est celui d'une population très pauvre, où les maisons très petites, appartiennent parfois à plusieurs personnes. La densité est très forte ; il n'y a pas du tout de jardin". (Alors que les jardins étaient fréquents dans les quartiers voisins). "C'est un enchevêtrement de maisons et de cours. Au-delà, les grands jardins à l'ouest de la rue du Four n'appartiennent pas à la population locale. Ce sont des enclos possédés par des bourgeois parisiens" (5), (mis à part celui de M. Merei qui semblait résider à Sceaux).

Me Desgranges, le notaire, ainsi que Monsieur Gagnat le procureur fiscal, résidaient eux aussi en bordure de la rue du Puits, dans des maisons de bonne apparence. Mais ils y possédaient également des maisons de rapport divisées en plusieurs logements, parfois d'une seule pièce.

Un peu plus bas, le long de la rue de la Fontaine, "l'Îlot Benoit" abritait la même population que le triangle de la rue du Four ; promiscuité, absence d'hygiène étaient le lot des habitants. Mais ne noircissons pas le tableau à plaisir ; l'air salubre de Sceaux et la possibilité pour nombre d'entre-eux de cultiver potagers et vergers sur les parcelles alentour devaient écarter d'eux la misère telle que la connaissaient les ouvriers parisiens à la même époque. Selon Mme Bondeelle*, chaque exploitation de vigneron, aussi petite soit-elle, comprenait des cultures assez diverses pour subvenir aux besoins d'une famille.

L'Infirmerie et la vie du quartier

Claude-François Gagnat, procureur fiscal de S.A.S. le duc de Penthièvre après l'avoir été du comte d'Eu, et son secrétaire pour la maison de Sceaux, nous décrit complaisamment ce quartier où il a sa propre maison*. Essayons d'imaginer d'après son récit, les cheminements quotidiens des villageois entre la place du Greffe où se trouvent les Pressoirs Banaux appartenant au duc, et l'église à l'autre bout du village.

* Anne Bondeelle "la population de Sceaux de 1609 à 1749".
Thèse de l'Ecole Nationale des Chartres, 1964

* voir Bull. n°5, p.63 note 15

Entre la rue Houdan et la rue de la Procession (notre rue des Imbergères), il y a la ruelle des Soeurs, qui deviendra notre rue Hippolyte Boulogne ; c'est un sentier étroit entre deux beaux jardins clos. Venant de la rue du Puits, elle débouche sur la rue des Soeurs, en face de l'Infirmerie et de l'école.

La maison des Soeurs est un groupe de plusieurs constructions accolées autour d'un jardinet et d'une cour, peut-être plantés de quelques fleurs ; la parcelle extérieure donnée par le comte d'Eu en 1768 pouvait servir de potager au Soeurs.

Sur l'Atlas Terrier, la surface occupée par les maisons et les deux jardins couvrait 20 perches, c'est-à-dire environ 684 m² (6). Quarante ans plus tard, en 1823, l'ensemble est évalué sur le nouveau cadastre à 904 m². Peut-être y a-t-il eu agrandissement, ou bien considérons que ces mesures étaient approximatives. Le dessin des maisons est plus précis sur l'Atlas de Cicille, mais les mesures sont plus détaillées sur le cadastre qui donne 5,82 ares pour les maisons, 1,54 ares et 1,68 ares pour chacun des deux jardins.

Cette maison de ville avait sûrement un étage. Le bâtiment le long de la rue Piquepuce servait de salle de classe. Par derrière et sur le côté, autour de la cour et du jardinet, se trouvait le logement des Soeurs au premier étage, et au rez-de-chaussée, une ou deux pièces pour l'Infirmerie, où le chirurgien accueillait les malades et administrait les soins.

Aucun document ne permet d'affirmer jusqu'ici que l'Infirmerie contenait des lits au 18^e siècle. Il est vraisemblable qu'elle jouait le rôle d'un dispensaire, et que les Soeurs allaient soigner les malades à domicile.

Dans la cour, peut-être des poules et des lapins ; et dans le potager, des plantes médicinales puisque la soeur Catherine était louée pour sa connaissance de la botanique.

L'accès de l'école se faisait par la rue Piquepuce ; celui de l'Infirmerie par la rue du Petit-Chemin.

Le voisinage immédiat n'était pas soumis aux règles d'hygiène qui, pourtant, commençaient à pénétrer la société urbaine. En effet, parmi les constructions qui bordaient au nord l'Infirmerie, sur la rue du Petit-Chemin, la veuve Leblanc possédait un toit à porc et une moitié de grange de 20 m², et comme elle avait un peu plus loin dans la même rue, une cuisine et un jardin de 102 m², on peut imaginer que les porcs allaient et venaient dans la rue tout près de l'Infirmerie.(7)

Écoutons maintenant Gaignat

Cette maison hospitalière n'est pas grande, "mais il y aurait moyen de l'augmenter si S.A.S. était dans le dessein d'y faire bâtir un petit hôpital, on pourrait acheter les maisons qui sont devant celles des Soeurs et qui donnent dans la rue du Petit-Chemin. Pour faire un jardin à cet hôpital il faudrait le terrain qui est au-dessous des Soeurs".

Malheureusement pour les gens de Sceaux, M. Gaignat a mal plaidé leur cause auprès de son maître ; un hôpital fut construit dans une autre résidence du duc, sans doute plus importante, et les villageois de Sceaux ont gardé leurs locaux étroits.

Il existait un lavoir public au bas de la place Voltaire, "exposé à toutes les injures du temps", enclavé sur trois côtés dans la propriété de M. Meré. Ce dernier voulut faire couvrir ce lavoir, exigeant en contrepartie des villageois un morceau de terrain voisin ; mais les négociations échouèrent et le lavoir resta sans toit.

Bien qu'aucun historien ne mentionne la présence d'un puits dans le jardin de l'Infirmerie, il n'est pas impossible que l'ancien propriétaire, M. Fauquier, procureur au Parlement, en ait fait creuser un. Nous savons qu'il existait des puits dans certaines maisons du voisinage.

En dehors de la rue Houdan qui était empruntée par les carrosses entre Versailles et Choisy le Roi, et entretenue par les services de la voirie royale, les rues intérieures du centre, selon un règlement de l'époque, étaient entretenues par les habitants ; On sait que le duc de Penthièvre appelait Sceaux son cloaque, on peut donc penser qu'elles n'étaient pas pavées. D'ailleurs, Gaignat nous raconte que la portion de la rue des Imbergères qui commence devant la Manufacture de Faïence "a été pavée en grands pavés jusque vis à vis de la rue de la Croix (notre rue Florian), du consentement et aux frais du comte d'Eu en 1768". Peut-être est-ce à la demande de M. Glot le directeur de la manufacture, futur premier maire de Sceaux. Comme on le voit, les améliorations urbanistiques dépendent de l'initiative privée, et parfois n'aboutissent pas ou restent à l'état de projet, comme on peut s'en rendre compte d'après les commentaires de Gaignat au sujet de la place du Greffe.

Dans l'hôtel du Greffe, qui appartient au duc de Penthièvre, est logé gratuitement le notaire et greffier de la Baronnie de Sceaux. "A côté, sont les Pressoirs Banaux, sur lesquels Monseigneur pourrait faire construire une belle salle d'audience et une Chambre du Conseil pour la justice, au lieu de celle qui est au marché de Sceaux éloigné du village d'un demi-quart de lieue ... (Son altesse) pourrait aussi faire tenir dans cette place un petit

marché à légumes et à petites provisions, comme oeufs, beurre, volailles, etc ..., ou une belle petite promenade d'une ou deux rangées d'arbres, jusqu'à la fontaine de la rue du Puits où il y aurait un parapet".

Si M. Gagnat avait vécu quelques années plus tard, il aurait pu être un bon maire de Sceaux ... Dans la décennie qui précède la Révolution, ces suggestions qui reflètent à coup sûr des besoins précis des villageois se matérialiseront rarement. Le bon duc est pour tous un père charitable, mais lointain, une des plus nobles figures du temps, nous dit Georges Poisson, mais pas un homme de combat. (8)

Cependant, Advielle fait état de l'élection, le 12 août 1787, de la première municipalité de Sceaux-Penthièvre, composée d'un syndic, Champin, et de 9 membres, qui sont tous des notables dont les noms nous sont familiers ; Me François Desgranges en était le secrétaire-greffier. En fait, il y a tout lieu de croire que le terme de municipalité est ici anachronique, et qu'il s'agit plutôt d'une assemblée des habitants plus importante que les autres. (9)

Mais cette élection est intéressante car elle traduit un besoin et un désir de la part des habitants de prendre en charge leurs problèmes. Leurs premières délibérations sont touchantes et éclairantes : ils votent en effet la décision d'acheter trois cartons pour regrouper les actes de la municipalité et déclarent en outre que la paroisse ne dispose pas de revenus municipaux ... c'était le début des Archives municipales !

Enfin, l'Abbé Cauvin fait état d'un compte rendu, (non chiffré) datant de 1701, "des recettes et dépenses, fait par la soeur J. Féret, servante des Pauvres de la Charité, établie en la paroisse de Sceaux, en présence de M. Joseph Fontaine, curé de la dite paroisse". On peut en conclure que le local de l'Infirmier appartenait aux seigneurs, et que le financement était assuré par les rentes seigneuriales. Mais les Soeurs rendaient compte de leur gestion à M. le Curé.

Gagnat laisse entendre que l'Infirmier sous le duc de Penthièvre était réservée à ses serviteurs. Cette restriction n'était pas précisée dans le testament de Mme Colbert.

En fait la population s'est diversifiée ; le niveau de vie s'est élevé. De nombreux notables se sont fait construire des résidences, le long de la rue des Imbergères notamment.

On trouve à Sceaux deux pensions pour garçons dont l'une mène les élèves jusqu'à la classe de philosophie ; son directeur est M. Suratheau. L'autre maître de pension est Claude-Nicolas Garnon*, grand-père du futur notaire et maire, Achille Garnon. Pour les filles, le seul enseignement fourni sur place est celui des Soeurs. (10)

* Bull. n°5, p.61, note 59

Les pauvres gens, outre les soins apportés par les Soeurs, sont aidés par les riches habitants des enclos voisins, M. et Mme Trudon, M. Merey entre-autres, qui pratiquent la charité "tant par eux-mêmes que par la voie de M. le Curé."

Ceci nous amène au chapitre de la charité de l'église.

Parmi les nombreuses pages publiées par André Cauvin en 1848 concernant l'histoire de la Fabrique et de la Paroisse de Sceaux, il est un chapitre qui nous intéresse particulièrement ; c'est celui du compte rendu fait par M. Jean-Baptiste Fraissy, curé de Sceaux-Penthièvre, de l'administration des revenus de la Charité des Pauvres.

L'Abbé de Fraissy fut curé de la paroisse de Sceaux de 1749 à 1790. Il fut unanimement apprécié et aimé pour son honnêteté et son esprit charitable. Il a tenu avec exactitude ces comptes depuis 1750, (trois ans avant la mort de la duchesse du Maine), jusqu'en 1790, date à laquelle le document fut remis à Me Desgranges, notaire et futur maire de Sceaux, et adressé à "MM de la municipalité de Sceaux-Penthièvre".

Il en ressort que le revenu des pauvres, qui était constitué de rentes sur le roi et sur plusieurs particuliers, produisant 377 livres et 9 sols, s'est enrichi en 1775 de la fondation de M. le comte d'Eu (sans doute une clause de son testament puisqu'il est mort la même année), qui produisait un revenu annuel de 400 livres, et de celle de M. de Lovincourt, alors propriétaire du château des Imbergères, pour un revenu annuel de 1675 livres, 4 sols. Il fallait ajouter à ces sommes fixes, un don annuel de 400 livres du duc de Penthièvre, ainsi que des recettes du même montant ; ce qui nous donne un revenu annuel de 3251 livres, 13 sols.

Citons Me Desgranges : "comme les dépenses sont évaluées à 3510 livres, il s'ensuit que les charités annuelles de M. le Curé à partir de 1780 ont excédé chaque année la recette de 247 L. 2s. 4d. ..." A titre de comparaison, les revenus annuels des curés de Sceaux au 18^e. siècle, tels qu'ils apparaissent dans les comptes de l'abbé Cauvin sont évalués à 1200 livres environ. (11)

Me Desgranges ajoute à propos de M. de Fraissy : "Depuis quarante ans qu'il est curé, ayant préféré les pauvres de sa paroisse à son existence personnelle, il a vécu dans la gêne ..., et il a partagé son modique revenu avec ses pauvres." Certaines dépenses, en effet, n'étaient pas portées sur ses comptes, comme le vin, la confiture et autres consommations qu'il envoyait aux pauvres malades chaque année suivant leurs besoins.

Parmi les bienfaiteurs de la Paroisse, on aurait aimé voir cité le nom de la duchesse du Maine, morte en 1753. Après la mort du

duc en 1736, elle avait, nous dit Advielle, donné l'exemple d'un retour vers la religion. Mais rappelons-nous que les dépenses somptuaires nécessitées par la vie brillante de sa cour avaient vidé ses coffres. Et remarquons par ailleurs qu'à cette époque, les fondations ou rentes les plus nombreuses sont celles destinées aux messes commémoratives pour les défunts, la duchesse avait elle-même connu de nombreux deuils.

Nous n'avons malheureusement aucune précision sur le nombre de pauvres secourus par M. de Fraissy entre 1750 et 1790.

La population de Sceaux atteignait à ce moment-là 1300 habitants environ, plus un tiers en été nous dit-on, et approchait de 2000 âmes en 1791.

Les plus indigents recevaient de la Paroisse des fagots pour se chauffer, des chandelles, des sabots, ainsi que de la viande, du vin, des drogues et quelques vêtements, sans oublier du pain.

L'aumône se faisait de la main à la main, d'après le produit des troncs de l'église.

Mais les distributions furent réglementées pour éviter les désordres engendrés par la forme traditionnelle de distribution à la porte de l'église, lors des noces, des funérailles et des baptêmes ; il existe une ordonnance de police du duc de Penthièvre à ce sujet.

L'école des Soeurs, comme les petites écoles de charité de l'époque, liées à un autre apostolat, étaient placées sous la direction du Chapitre ou de l'Evêque.

Il existait aussi un enseignement gratuit pour les garçons de milieu modeste : "Les milieux dévots, entre 1650 et 1670, avaient mis sur pied un enseignement charitable gratuit pour les enfants pauvres, destiné à assurer l'ordre dans la cité et à mettre les enfants en état de travailler"* . A Sceaux, sur les registres paroissiaux, on trouve mention d'un maître d'école, Edmé Bourgeois, en 1747-1748 et jusqu'en 1775. Il était rétribué par le revenu de la Charité des pauvres, et logé dans la Sacristie : il signait souvent les actes qui concernaient la vie de nos concitoyens.

Notons la mention d'une fondation de 100 livres faite auprès de la paroisse par le duc de Caderousse (un ami du duc et de la duchesse du Maine qui fut enterré dans l'église Saint-Jean-Baptiste), pour l'instruction de 8 enfants de chœur. En effet, un maître des enfants de chœur, Nicolas-Etienne Gambard, assurait en 1789, et déjà sous le comte d'Eu, l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'instruction religieuse et du chant.

* Hist. de la France Urbaine, op. cit.

Remarquons aussi le souci du bien-être public très réel dans l'église : c'est par exemple le curé qui organise dans son église l'élection de sages-femmes choisies parmi ses paroissiennes pour leur sérieux et leur compétence. Citons Marguerite Nicole qui exerça ce métier de 1768 à 1794.

Conclusion

Nous arrivons ainsi à la période révolutionnaire, qui amène la fin de l'encadrement des pauvres par les seigneurs, les princes et l'église. Le peuple devient souverain et les droits de l'homme sont inscrits dans la Constitution.

Un bureau de bienfaisance est créé au sein de la commune dès 1790, dont les ressources (bien faibles au début pour une ville comme Sceaux), proviennent du budget communal et départemental. Dans les délibérations du "Conseil général"*, apparaissent des décisions qui vont dans le sens d'une modernisation de l'aide sociale :

Le 18 juillet 1790, réorganisation du bureau de charité pour secourir les indigents. En font partie le curé, plus le maire, un trésorier, et quatre bourgeois notables.

En février 1791, création d'un atelier de charité qui emploiera 19 ouvriers âgés de plus de 18 ans sur les crédits du département.

Le 13 novembre 1793, le testament du citoyen Penthivère lègue 600 livres à la municipalité pour les pauvres de la commune (rappelons que le duc était mort le 7 mars de la même année). En 1794, l'Infirmerie est transformée en "hospice" et les ci-devant Soeurs de la Charité acceptent la constitution républicaine.

Enfin, par arrêté du Directoire du 8 vendémiaire An VII, le bâtiment de l'Infirmerie est exclu de la vente des biens nationaux ; il accueillera le curé de Sceaux après la vente du presbytère comme bien national, jusqu'en 1837, date à laquelle le presbytère reviendra à la paroisse, donné par Mr l'abbé Mercier, dernier acquéreur.

Nous verrons au cours de la deuxième partie consacrée au 19e. et au début du 20e. siècle, que des dons privés importants seront nécessaires pour alimenter les ressources du Bureau de Bienfaisance et d'autre part, que l'Infirmerie, première en date des institutions sociales de la commune, durera avec plus ou moins d'efficacité jusqu'en 1903, date à laquelle elle sera intégrée dans l'Hospice Renaudin, de l'autre côté de la rue.



* première appellation du Conseil municipal

NOTES

- 1 - Fondation : Somme laissée pour quelques oeuvres religieuses, de bienfaisance, etc ...
- 2 - Les petites écoles à la fin du XVIIe siècle étaient payantes, mais se trouvaient sous la juridiction de l'évêque ou du Chapitre. Il existait parallèlement une école gratuite pour les plus pauvres au sein de la paroisse.
- 3 - Rentes : revenu versé périodiquement en retour d'un capital aliéné ou d'un fond affermé, un jardin ou une maison par exemple.
- 4 - Voir à ce sujet dans le bulletin n°3, l'article de Françoise Petit sur les métiers exercés à Sceaux au XVIIIe siècle, p.15, les Pensionnaires.
- 5 - Pour être bourgeois de Paris, il fallait y résider au moins 7 mois par an.
- 6 - L'Abbé Cauvin utilise pour ses calculs la perche de Paris qui valait environ 34,2 m².
- 7 - Ces quelques maisons en bordure de la rue du Petit-Chemin, démolies plus tard, ont laissé place au parking actuel de la rue des Ecoles : dans une première étape, l'école maternelle du Centre fut construite sur ce même terrain en bordure de la rue. Lorsqu'on pénètre sous le porche du n°33 de la rue des Ecoles, dernier immeuble de la rue avant le parking, on se trouve devant plusieurs maisons anciennes d'aspect villageois, qui ont été restaurées par l'Office d'H.L.M. de Sceaux, et qui pourraient être celles qui jouxtaient l'Infirmierie à la fin du XVIIIe siècle.
- 8 - cf. Georges Poisson : Choderlos de Laclos ou l'obstination, Grasset, 1985.
- 9 - En 1787, le ministère Calonne avait commencé une réforme dans l'organisation du royaume. On voit apparaître les notions de département et d'arrondissement. La région parisienne était partagée en deux chefs-lieux, celui de Saint-Germain-en-Laye à l'ouest et celui de Corbeilles à l'est. Tout sera modifié en 1790 avec l'établissement des départements. (Bull. de l'association des Amis de Colombes et de son histoire, n°15, janvier 1989, p.2.
- 10 - Il faut insister sur l'importance du rôle qu'a joué l'école des Soeurs dans l'alphabétisation des femmes à Sceaux. Advielle nous fait remarquer les nombreuses signatures féminines dans les actes de catholicité. Mme Bondeille dit que la proportion des conjoints sachant signer y est supérieure à la moyenne.
- 11 - Les prêtres sous l'Ancien Régime avaient un revenu fixe appelé le "gros" (curatus grossum), échu à la Saint-Martin d'hiver, payé par le receveur du Chapitre. En 1717, le curé Baudouin reçut 180 livres consistant en : 8 setiers de ble, 2 setiers d'orge, 2 setiers d'avoine, 2 muids de vin. Même acte pour M. de Fraissy vers 1750.
Le reste de leur revenu consistait en honoraires pour les messes commémoratives, noces, funérailles, baptêmes etc ...

MAISONS D'ARCHITECTES A SCEAUX

VISITE DE LA MAISON BALTARD

Poursuivant notre enquête sur les architectes connus ayant construit à Sceaux, nous nous attachons ici à Baltard, "l'architecte des Halles", qui conçut, pour sa propre famille, une villa au goût italien, au milieu du siècle dernier, dans l'ancienne propriété Muiron.

Cette enquête s'est concrétisée par une visite de la maison, sise au 26 de la rue Bertron, proposée aux Amis de Sceaux, grâce à l'amabilité de ses propriétaires, Monsieur et Madame de Sainte-Marie (eux-mêmes adhérents à notre Association).

L'intérêt de cette visite était accru du plaisir de pénétrer en des lieux, à peine changés depuis leur origine, et surtout habités depuis toujours par la famille Baltard.



La villa Baltard - Cl. J.B. Vialles Inventaire Général. S. P. A. D. E. M. Copyright 1992

Monsieur de Sainte-Marie est le descendant direct de Victor Baltard ; il en est l'arrière-arrière petit -fils et s'est installé ici en 1955, après la mort de son grand-père, Monsieur Edmond Arnould.

Origine de la maison Baltard

Au XVIIIème siècle, la propriété Muiron faisait partie des "enclos", ces grandes propriétés de plaisance à Sceaux, encloses de murs et habitées l'été par des bourgeois parisiens. Elle figure sur le plan de Cicille (1781) occupant un vaste espace "Jardin et enclos de Me Muiron". En 1778, Gaignat, procureur fiscal, en parle dans son ouvrage "Promenade de Sceaux-Penthièvre" ensuite est, dans ladite Grande Rue, la maison de Madame veuve Muiron, ancien Fermier général. Elle appartenait auparavant à Monsieur le Comte de Choiseul qui l'avait vendue pour refus de la part du Comte d'Eu à obtenir un filet d'eau des conduites voisines pour arroser ses jardins

Elle était délimitée par la rue Houdan, l'ancienne Voie aux Vaches (rue du Maréchal Joffre), les Champs-Girard (boulevard Desgranges) et la rue de Fontenay.

Muiron, sans doute le fils, fut maire de Sceaux, de 1816 à 1820. La propriété resta dans la famille jusqu'en 1822, date à laquelle elle fut vendue à l'amiral russe Tchitchagoff qui avait préféré rester en France après 1815 (il est inhumé au cimetière de Sceaux). C'est ainsi que l'on dit encore la propriété de l'Amiral, la maison de l'Amiral (l'actuel bâtiment du Gaz de France).

En 1842, Adolphe Bertron achète la propriété pour sa plus grande partie. Il est "le candidat humain", se présentant régulièrement aux élections législatives du département de la Seine.

C'est lui qui commença à morceler son bien , vers 1850.

C'est ainsi que Victor Baltard se porta acquéreur d'une première parcelle (l'acte de vente date de juillet 1858, et est conservé par Monsieur de Sainte-Marie), suivie de trois autres, dans les deux années qui suivirent. C'est sur cet ensemble qu'il fit construire sa maison de campagne, surmontée d'un belvédère en brique. Il avait auparavant loué quelque temps une maison à Sceaux pour y séjourner l'été, tout en haut de la rue de Fontenay.

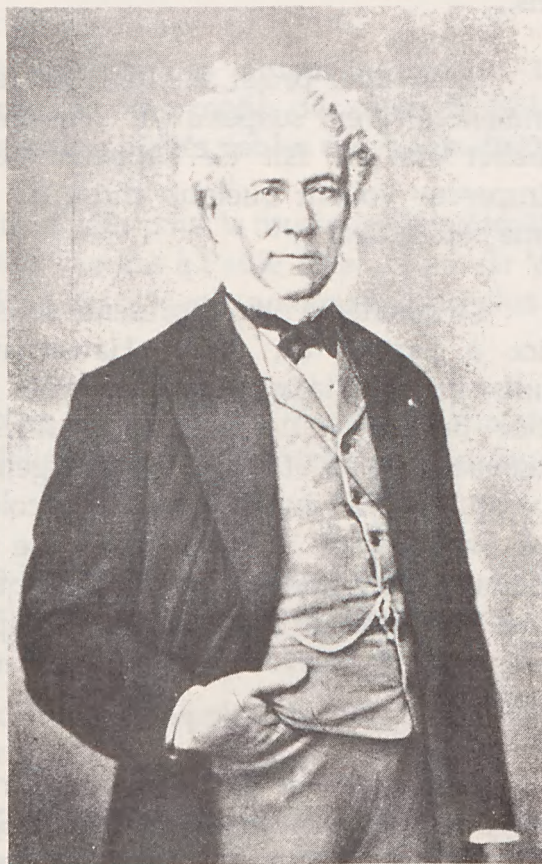
Victor Baltard habitait Paris le reste de l'année.

Qui était Victor Baltard ?

C'est dans ce salon même, où nous sommes installés aujourd'hui qu'une causerie fut donnée aux Amis de Sceaux par Monsieur Louis Arnould, petit-fils de Victor Baltard.

Et c'est ici que nous évoquerons à nouveau la vie et l'oeuvre du célèbre architecte, avant de regarder en détail mobilier et décoration.

Né en 1805, à Paris, Victor Baltard est le 6ème d'une famille de 10 enfants et se destinait à être ingénieur ou médecin. Mais son père, Pierre Baltard, lui-même peintre, dessinateur, graveur, architecte, veut pour lui une grande carrière d'architecte. Le voilà donc pour dix ans à l'Ecole des Beaux-Arts, où il fait la connaissance de Paul Lequeux dont il ne pourra épouser la soeur, Adeline, qu'après avoir décroché le 1er grand prix de Rome (condition exigée par son père), ce qui se réalisera en 1833 : il a alors 28 ans.



Mr Victor Baltard - Coll. part.

Le jeune ménage va passer ainsi cinq années merveilleuses à Rome, à la Villa Médicis dont Monsieur Ingres est alors directeur, ayant succédé à Horace Vernet, (la famille Arnould garde deux portraits du jeune ménage à la mine de plomb, par Ingres). Il fréquente de nombreux artistes, parmi lesquels le peintre Flandrin, le sculpteur Simart, le musicien Ambroise Thomas ; tous deviennent des amis et contribueront plus tard à la décoration de la maison de Sceaux.

Après l'époque idyllique, c'est le retour à Paris.

Lors du retour des cendres de Napoléon, Victor Baltard obtient le premier prix pour le projet de tombeau aux Invalides (projet conservé dans les archives de Monsieur de Saint-Marie), mais c'est celui de Visconti (plus âgé) qui sera finalement retenu pour l'exécution.

Pendant 20 ans, Victor Baltard complète la décoration de l'Hôtel de Ville, la salle des fêtes en particulier, à l'occasion de réceptions : la reine Victoria en 1856, le mariage de Napoléon III, etc...

En 1860, il est nommé directeur général des travaux de la ville de Paris.

Sa plus grande réalisation restera celle des Halles de Paris.

Le premier projet, en 1851, fut refusé (les travaux déjà commencés furent suspendus). L'ensemble parut lourd, et un quolibet eut tôt fait de l'appeler "le Fort de la Halle". L'Empereur voulait quelque chose de plus aéré, style gare, forme parapluie.

Le deuxième projet, présenté sous un nom d'emprunt et grâce à l'appui du préfet Haussmann qui avait été le condisciple de Victor Baltard au lycée Henri IV, fut accepté. Victor Baltard y déploie ses qualités de constructeur et d'ingénieur ; le fer et la fonte sont largement employés. Le sens décoratif apparaît aussi avec les fines colonnettes en fonte et les caves voûtées de briques roses. Le marché profite d'un maximum d'aération. Dix pavillons formaient l'ensemble de ces Halles Centrales, aujourd'hui disparues. Seuls deux exemplaires ont survécu, transférés ailleurs, dont un à Nogent-sur-Marne.

Bien qu'il fut protestant, Victor Baltard procéda à la rénovation de nombreuses églises : Saint-Germain-des-Prés, Saint-Eustache, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et réalisa la construction de Saint-Augustin, utilisant au maximum comme matériau le fer, ce qui était assez révolutionnaire.

C'est vers 1857 que Victor Baltard décida de construire à Sceaux où, pendant une quinzaine d'années, il vécut d'heureux moments, entouré de sa famille et de ses amis artistes.

La guerre de 1870 survint ; la maison fut occupée par quatre-vingts bavarois qui y provoquèrent des dégâts importants. Victor Baltard en fut bouleversé.

Il reviendra dans sa maison l'été, en 1872 et 1873. Deux de ses petits-fils venaient le chercher à la station de Fontenay, lorsqu'il avait eu affaire à Paris dans la journée.

Il mourut à Paris en 1874, au 10 de la rue Garancière.

Description de la maison

Le salon où nous nous trouvons a gardé, comme le bureau et la salle à manger, en grande partie le mobilier et la décoration de l'époque. Il est exposé au nord, comme on avait coutume de la faire alors. De larges baies ouvrent sur le perron qui domine le jardin et l'on jouissait, au temps de Baltard, d'une vue superbe sur les coteaux de Fontenay-aux-Roses et du Plessis-Piquet.

Nous sommes assis sur des fauteuils Aubusson Louis XVI, dont les tapisseries ont pour motifs des sujets de fables de La Fontaine, fauteuils endommagés par les occupants de 1870.

Le piano atteste le goût pour la musique de la famille : il fut offert par Ambroise Thomas à Paule, fille unique de Victor et Adeline Baltard (Paule est l'aïeule aujourd'hui de plus de 1 400 descendants).

L'auge en ébène et la truelle en argent datent de l'inauguration des Halles. L'épée d'académicien (l'Institut) est posée dessus.

Un portrait de Paule, à 4 ans, est une copie de l'original peint par Paul Flandrin, réalisée par la soeur de l'artiste.

Deux plâtres de Simart représentent le père et le fils, Pierre et Victor Baltard.

Dans les lambris, quatre petites vues en couleur de villas romaines, dont la Villa Médicis, sont dues à Bézard.

La salle à manger a perdu en partie son décor pompéien dont ne subsistent que six petits sujets dus à Charles Timbal (le peintre de l'église de la Sorbonne) : six génies portant cartouche, avec le plus souvent un vers de Virgile ou d'Horace :

Age quod agis
Vires acquirit eundo
Desipere in loco (savoir déraisonner en ce lieu...).

Au-dessus de la porte, deux médaillons de couleur bleu pâle représentent le maître et la maîtresse de maison, par Bézard.

Le grand plat bleu décoratif de la Manufacture de Sèvres qui se trouve ici, avait été brisé en 52 morceaux en 1870, et patiemment reconstitué par Paule Baltard.

Le bureau conserve quatre figures sur émaux de Flandrin pour la décoration du berceau du Prince Impérial, commande qu'avait reçue Victor Baltard.

Une toile de Danloux représente Pierre Baltard à son chevalet et, de la main de Pierre Baltard lui-même, un tableau "coup de vent".

La visite s'achève par un petit tour au jardin ; il est vaste et planté de beaux arbres, en particulier d'un magnifique séquoia. (Monsieur de Saint-Marie pense à la relève puisqu'un petit sujet, acheté aux Etats-Unis, est en train de pousser).

Tout près de la maison est un puits, installé par Monsieur Bertron qui y fut contraint, lors de la vente d'une des parcelles en 1858.

La maison Baltard a été pressentie pour l'inscription aux Monuments Historiques. Les Scéens s'en réjouissent. Les descendants de Victor Baltard ont eu le souci de conserver en l'état leur patrimoine. Un seul hérite du tout ; il en devient le gardien et en a les charges à supporter.

Monsieur de Sainte-Marie nous fait remarquer qu'il a cependant été amené à supprimer l'enduit qui existait sur la façade en pierre de taille (de Bagneux) selon un procédé usité à l'époque, en raison des nombreux et coûteux ravalements que cela nécessitait.

La maison, depuis bientôt 150 ans, est là presque inchangée, habitée par la même famille.

L'ensemble de la propriété permet de grands rassemblements de la famille et des amis.

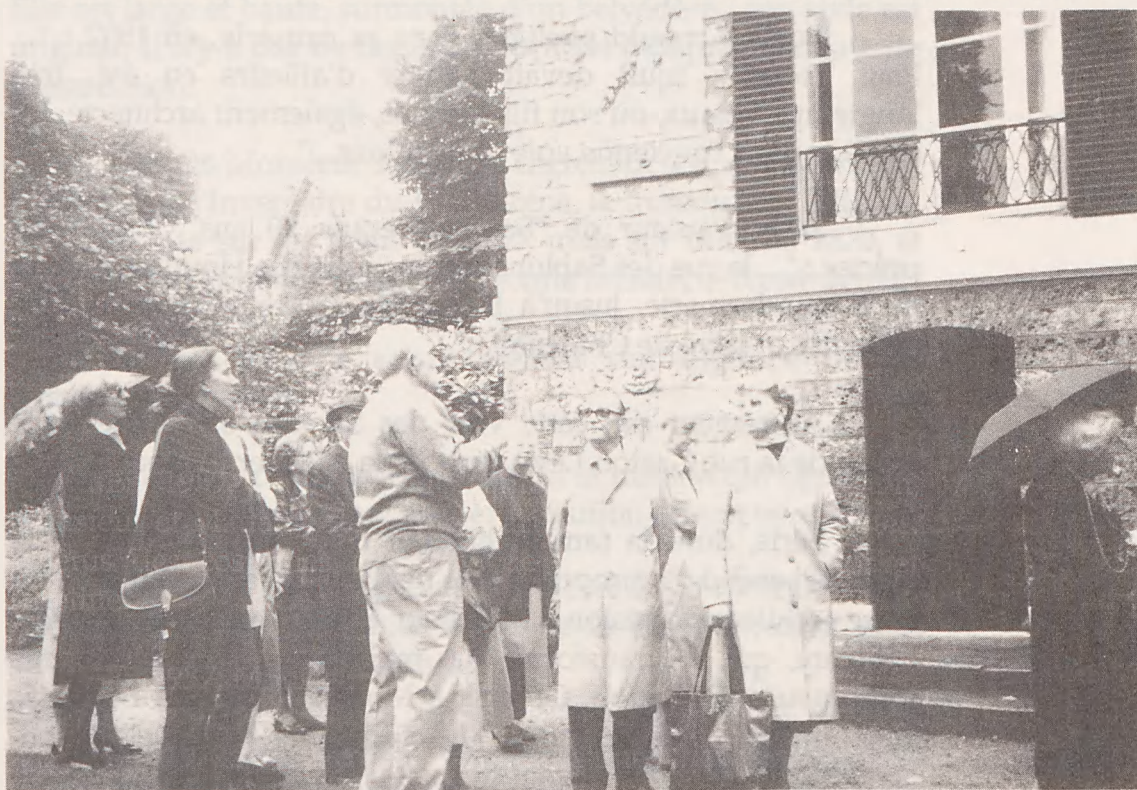
En 1959, pour fêter le centenaire de la construction, Monsieur et Madame de Sainte-Marie accueillent leurs hôtes, revêtus des costumes d'époque de leurs ancêtres, Victor et Adeline.

En 1937, Monsieur Louis Arnould donnait sa causerie.

En 1972, une cousine, auteur d'une thèse sur Pierre Baltard, père de Victor, en donnait des extraits à l'occasion d'une réunion de famille.

La visite de la maison Baltard a connu le plus vif succès auprès des Amis de Sceaux ; il a fallu la renouveler pour un second groupe.

Notre reconnaissance va donc à Monsieur et Madame de Sainte-Marie pour nous avoir aussi largement ouvert leur porte, et notre souhait est que se perpétue cette tradition et soit sauvegardé ce patrimoine.



Un groupe des Amis de Sceaux - Cl. M. Henry

UNE AUTRE FAMILLE D'ARCHITECTES : LES LEQUEUX

On ne peut, après avoir parlé de Victor Baltard, passer sous silence une autre famille d'architectes, les Lequeux, qui lui est, de surcroît, apparentée.

Un double mariage a scellé l'alliance entre les familles Baltard et Lequeux.

Victor Baltard et son condisciple à l'Ecole des Beaux-Arts, Paul Lequeux, ont chacun épousé la soeur de l'autre : Victor, Adeline Lequeux, Paul, Constance Baltard.

Leurs descendance respectives ont un aïeul commun, Pierre Baltard.

Paul-Eugène Lequeux, 1806-1873, fréquentait déjà Sceaux, avant d'y attirer son beau-frère.

Louis Arnould souligne dans sa causerie, en 1937 : "... Paul Lequeux (qui) devait habiter d'ailleurs en été, très longtemps Sceaux, où son fils Jacques, également architecte, lui succéda dans l'ancienne voie des Sablons..."

Séris, l'auteur de "Sceaux depuis 30 ans", 1882-1912, précise : "... la rue des Sablons commençait rue Houdan, en face de la gendarmerie, jusqu'à la rue du Docteur Thore qui va rejoindre le pavé de Chatenay..."

Autrement dit, cette voie des Sablons suivait le tracé actuel de la rue Gaston Lévy, puis de la rue Pierre Curie.

Séris, dont la famille habitait tout près, continue : "le N°19 dépend de la propriété dite des Milans, appartenant à un autre architecte (allusion à Monsieur Boileau au N°15). Jacques Lequeux qui a transformé la maison paternelle en une somptueuse habitation. On doit à Monsieur Jacques Lequeux, mort en 1907, la restauration du clocher de Sceaux, l'hôpital-hospice Marguerite Renaudin et sa svelte chapelle, le pensionnat Maintenon, etc..."

"Lequeux, architecte de la ville", est mentionné par Advielle, en 1882 (il doit bien s'agir de Jacques).



La maison : les Milans - Cl. J.B. Vialles Inventaire Général. S. P. A. D. E. M. Copyright 1992

La maison "Les Milans" (le lieu-dit les Milans figure sur les cartes anciennes) existe toujours au N°19 de la rue Pierre Curie, à l'endroit où cette rue amorce sa courbe descendante. Elle est large et haute, surmontée d'un belvédère ; son style est original. Il n'y a pas de document officiel indiquant sa date de construction.

D'après Monsieur Forgeret, chercheur à la Conservation Générale de l'Inventaire du Patrimoine, la maison "Les Milans" ne figure pas sur les plans de 1850, mais sur ceux de 1870, et Jacques-Paul Lequeux en est mentionné architecte-constructeur.

Né en 1846, il aurait obtenu son diplôme officiel d'architecte en 1868.

A 22 ans, peut-il avoir construit la maison qui figure sur le plan de 1870 ? (ou avec l'aide et la caution de son père ?).

Monsieur Jean Lequeux est le descendant direct de Paul-Eugène Lequeux ; il habite au 16 de la rue Bertron et nous donne les explications suivantes :

Paul-Eugène Lequeux eut beaucoup d'enfants dont Paul (le grand-père de Monsieur Jean Lequeux), Jacques l'architecte, Isabelle, épouse d'un autre architecte, Edmond Barbier.

La famille possédait un vaste terrain qui comprenait deux maisons : les Milans et une autre habitation (peut-être, l'actuel N°15 de la rue Pierre Curie) ; toutes deux étaient séparées par un grand jardin avec une aire de tennis (Monsieur Jean Lequeux en conserve la photo).

Tout laisse à penser que l'héritage et un arrangement familial ont laissé les Milans à Jacques et l'autre maison à Paul.

Est-ce à cette date que "Jacques transforma la maison paternelle en somptueuse habitation", ce qui lui valut le titre d'architecte-constructeur mentionné plus haut ?

Son père avait-il lui-même construit ou acheté un terrain déjà bâti ?

En l'absence d'actes officiels, rien ne permet de trancher, les recherches sont à poursuivre.

La rue du Docteur Lequeux, inaugurée par Monsieur Depreux, alors maire, évoque Paul (fils de Jacques, architecte), professeur de médecine et chef de clinique, mort sans enfants.

Enfin, l'habitation de Monsieur et Madame Jean Lequeux au N°16 de la rue Bertron, non loin de la villa Baltard, est une belle maison blanche, type réussi de la maison bourgeoise du Second Empire, assez répandu dans la région parisienne, mais plus rare à Sceaux.

Monsieur Jean Lequeux s'efforce lui aussi de sauvegarder l'architecture et l'état. Cette maison fut achetée en 1923 par Raoul Lequeux, son père, après avoir été louée pendant plus de 30 ans à son propriétaire, le commandant Verdier qui habitait Guingamp, mais la date de construction n'est pas précisée.

Je remercie Monsieur et Madame de Sainte-Marie ainsi que Monsieur et Madame Jean Lequeux pour les entretiens qu'ils m'ont accordés avec tant de gentillesse, et Monsieur Forgeret pour les précisions qu'il m'a apportées.

La causerie de Monsieur Louis Arnould a été publiée dans le Bulletin des Amis de Sceaux, année 1938.

Les ouvrages de Sérís et de Gaignat sont consultables au fonds local des Amis de Sceaux, ainsi que l'historique des rues de Sceaux par Thérèse Pila, en particulier dans les numéros 100 et 101 du Bulletin Municipal.

Françoise PETIT

RAPPORT D'ACTIVITES DES AMIS DE SCEAUX

1991

Assemblée générale du 21 mars 1992

La treizième Assemblée générale de notre Association depuis sa renaissance en 1979, s'est déroulée dans la salle d'exposition de la Bibliothèque municipale, non loin de la salle du Fonds local, que la municipalité a mise à la disposition de notre Société d'Histoire.

La présence de Monsieur le Maire, Pierre Rigenbach, de MM Philippe Laurent et Bruno Philippe, Maires adjoints, de nombreux membres du conseil municipal, nous est un précieux encouragement. Une grande affluence (75 personnes environ) en a d'ailleurs souligné le succès ; succès dû à l'intérêt de l'exposition inaugurée, à l'occasion de cette Assemblée générale : "le Domaine de Sceaux à travers la gravure" - XVII^e. et XVIII^e. siècles. Y figurent une série de gravures, don de la famille Grivois à notre Association qui gère conjointement avec la Bibliothèque, le fonds local.

Enrichissement du Fonds local

Il faut souligner l'importance exceptionnelle du don de la famille Grivois. Le Bulletin des Amis de Sceaux n° 8 a consacré un article à la mémoire de Monsieur et Madame Grivois, qui ont apporté beaucoup à la vie culturelle de Sceaux, et à notre Association en particulier, et le n° 213 de Sceaux-Magazine février 1992 présente largement l'exposition due à ce geste généreux et organisée par notre Association, avec le concours de la Municipalité et la Bibliothèque municipale.

Merci aussi aux donateurs de papiers précieux, archives, plans, vieilles cartes postales, livres, catalogues, qui enrichissent régulièrement notre fonds.



Pascale Maesele, secrétaire à la Bibliothèque en assure la composition avec une gentillesse et une disponibilité particulières, et Gilbert Andriamahaleo de la M.J.C., la mise en page et l'impression, avec son savoir-faire et sa souriante patience.

Le Bulletin n° 8 publie le fruit des recherches entreprises sur les maisons d'architectes célèbres à Sceaux : Guimard, Mallet-Stevens, Lurçat sont l'objet d'articles de J. Rambaud, Cl. Bunot-Klein, M. Henry. Ces travaux et recherches se poursuivront dans le ou les bulletins suivants.

A. Bourdillat évoque l'exposition consacrée à César Franck et son "Salon imaginaire", sous l'impulsion de notre Association et qui a eu lieu à la Bibliothèque. Enfin, la publication de la causerie de M. Henry "Promenade dans le temps au Domaine de Sceaux" clôt cette parution.

Conférences, promenades et visites, expositions

sont des activités de notre Association proposées dans la mesure où elles évoquent ou touchent de près l'histoire de notre ville.

- le 8 février 1992, Simone Flahaut a choisi comme thème de sa causerie :

"L'Enseignement féminin à Sceaux"

causerie qui sera publiée dans le bulletin n° 9.

- A l'Orangerie du château de Sceaux et à la Maison de Chateaubriand, si proches de nous par leur histoire, deux expositions ont accueilli des groupes parmi nos adhérents, en novembre 1991 :

"La Rivière de Seine et ses peintres"

dont le commissaire était Sylvie Osorio-Robin, Conservateur au Musée de l'Ile de France et membre de notre conseil d'Administration.

"Chateaubriand et le sentiment de la nature"

A la demande du *Syndicat l'Initiative*, nous avons fait visiter le Vieux Sceaux, à deux groupes venant d'Amiens, selon l'itinéraire établi par notre Association.

Rapports avec les autres Associations

Nous sommes affiliés à la *Fédération des des Sociétés historiques de Paris et de l'Ile de France* et essayons de participer aux colloques qu'elle organise.

Les Amis de Sceaux, qu'est-ce c'est ? quel programme ?

La question nous est posée souvent, et la réponse risque d'être décevante.

Notre Association n'a pas d'activités spectaculaires à proposer. Elle a comme mission essentielle de conserver et valoriser le patrimoine de la communauté scéenne, qui lui a été confié, et s'est enrichi au fil des ans.

Elle n'a d'ailleurs pas la prétention d'avoir l'exclusivité de ce souci. La Municipalité, et l'équipe déléguée aux affaires culturelles, a la même préoccupation, nous en sommes convaincus, et, elle soutient effectivement notre Association.

Il y va de l'intérêt de tous qu'une fructueuse collaboration s'instaure entre les parties responsables de ce patrimoine commun : la Municipalité et son Service d'Archives, le Musée de l'Île de France et sa Conservation, notre société d'Histoire locale.

L'abbé Jaguelin, archiviste diocésain, vice-président des Amis de Sceaux, rappelait, lors de la 1ère Assemblée générale, le 1er décembre 1924, les deux buts de la société nouvellement créée :

- la recherche et la mise en oeuvre de tous les documents concernant l'histoire de Sceaux.
- autant que possible la sauvegarde des sites des monuments, la physionomie traditionnelle de notre cité, et quand, hélas, la pioche devra bouleverser sites, documents, au moins la conservation par l'image de leur bonne vieille figure ...

C'est dans cette orientation que nous nous efforçons d'agir.

Le Bulletin

La publication annuelle d'un bulletin est indispensable à la vie de toute société d'histoire locale.

Il est notre grand souci et l'objet de nos soins attentifs, quant au fond (intérêt et qualité des recherches) et quant à la forme (dactylographie, composition). De nombreuses relectures et vérifications sont indispensables, mais il n'est pas facile d'atteindre la perfection ...

En particulier, Thérèse Pila nous a représentés à celui de Compiègne sur "*Les Archives des Sociétés*".

Lors du colloque organisé par Puteaux en décembre 1991 sur "*les conséquences de l'arrivée du chemin de fer dans l'Ouest parisien*", J. Rambaud est intervenue pour la partie concernant l'histoire de Sceaux.

Nous privilégions les relations et échanges avec les sociétés historiques et culturelles des communes avoisinantes :
Rencontres d'Aulnay, à Chatenay Malabry, *L'Atelier-musée du Pays d'Antony* où nous avons visité les expositions sur "la Poste et le village d'Antony" et "la Paysannerie".

Le classement entrepris au fonds local

est toujours à poursuivre avec l'arrivée régulière de livres, catalogues, bulletins, dons divers. Les documents iconographiques ont été répertoriés et classés en bonne partie, en septembre-octobre 1991.

Cette mise en ordre et mise à jour, devrait rendre plus facile, aux amateurs et curieux d'histoire, l'exploitation du fonds local. Rappelons qu'une permanence de notre Association est assurée chaque samedi, de 14 h à 17 h en dehors de la période des vacances scolaires, dans la salle du fonds local de la Bibliothèque municipale.

La Mémoire orale

Elle est recueillie auprès des personnes habitant Sceaux depuis longtemps, à l'aide d'interviews enregistrées au magnétophone.

C'est un travail de longue haleine, qui n'est encore qu'à ses débuts.

Vie de l'Association

L'année 1991 a vu disparaître deux membres, parmi les Amis de Sceaux :

Madame Paul Grivois, en mars 1991

Monsieur Michel Philippart en juin 1991

Un article leur a été consacré dans le Bulletin n° 8.
Nous renouvelons à leurs familles, l'expression de toute notre sympathie.

L'Exposition :

"Le Domaine de Sceaux, à travers la gravure
au XVII^e. et XVIII^e. siècles"

C'est grâce au don exceptionnel de la famille Grivois et à l'initiative et à l'enthousiasme de notre secrétaire générale, Thérèse Pila, que les Amis de Sceaux ont pu réaliser cette exposition, avec le concours de la Municipalité et de la Bibliothèque, Monsieur le Maire, Pierre Ringenbach, ayant donné aussitôt son appui total.

Remercions tous ceux et celles qui ont contribué à sa mise en valeur :

- Madame Breton-Proutée, expert en gravures à Verrières le Buisson, nous a donné son avis compétent sur la qualité des tirages,
- Madame Loubaton s'est chargée de leur encadrement,
- Madame J. Quentin a apporté son précieux concours,
- Madame M. Henry, cheville ouvrière du catalogue, souligne devant notre assemblée, l'intérêt technique et esthétique de ces estampes, en même temps qu'elle rappelle les principes généraux de la gravure.

Le Musée de l'Ile de France, en la personne de Monsieur Georges Lavit, Directeur du Domaine de Sceaux, de Sylvie Osorio-Robin, Conservateur, et de Françoise Flot, chargée de mission, nous a prêté des gravures du domaine de Sceaux, venant heureusement compléter, avec celles de quelques collections particulières, cette vue d'ensemble sur le domaine de Sceaux (ensemble qui fera l'objet prochainement d'un catalogue raisonné)

Enfin, nous remercions le personnel de la Bibliothèque, toujours très coopérant.

Nous évoquons plus haut le souci de la municipalité, conjointement au nôtre, de conserver et valoriser le patrimoine de notre cité. Dans cette perspective, vient d'être créé le service des Archives municipales, et Sophie Rouyer qui en est responsable, accepte de nous en dire quelques mots.

Mais le moment est venu d'aller regarder de près la gravure dans tous ses états ... avant de prendre ensemble le verre de l'amitié.

La Présidente
Françoise PETIT

Note

Comme nous le faisons remarquer dans le Bulletin n° 8, il y a un décalage dans le temps, peu satisfaisant pour l'esprit, quant à la publication du rapport d'activités. Lu en Assemblée générale, il concerne l'année qui a précédé, et ne paraît dans le Bulletin qu'un an après cette même Assemblée. Cependant, il a paru nécessaire de ne pas dissocier du corps du Bulletin, cette mémoire de la vie de l'Association.

Denise DANCHOT

Adhérente dès la reprise des activités de notre association, Denise DANCHOT nous a quittés le 20 Février 1993.

Ayant passé toute son enfance et sa jeunesse à Marseille, elle en avait gardé le goût de la vie et de la culture provençales. Néanmoins elle dut "monter" à Paris où sa vie professionnelle s'est déroulée chez Arthus-Bertrand : elle y dessinait bijoux ou autres objets de collection.

L'heure de la retraite ayant sonné, c'est à Sceaux qu'elle s'installe, partageant un petit pavillon à la limite de Bourg la Reine, avec son frère et sa belle-soeur. Ce choix ne s'est pas fait au hasard, mais voulu pour participer plus commodément aux Fêtes félibréennes qui tous les ans ramènent les Méridionaux de la région parisienne sur la tombe de Florian. Elle considérait ces manifestations comme faisant partie de notre mémoire commune de Scéens et c'est à ce titre qu'elle avait adhéré aux AMIS DE SCEAUX.

Employée quasi-bénévolement, à la Bibliothèque Municipale pour y assurer les permanences de l'Institut Florian, la section de langues et littérature d'oc issue du don ANCELY, elle y assura une présence fidèle et active.

Installée depuis un an seulement à la Résidence de Personnes Agées, rue des Imbergères, son mauvais état de santé l'avait éloignée des activités publiques, mais elle recevait ses visiteurs toujours avec la même gentillesse et la même vivacité d'esprit.

Monsieur Robert GARAPON

Qui ne se souvient de l'exposition " Images de Sceaux " où Gabrielle GARAPON avait présenté à la Bibliothèque Municipale à l'automne 1989, un choix de dessins et de gravures sur le Sceaux traditionnel.

Aujourd'hui nous souhaitons évoquer le souvenir de son mari Monsieur Robert GARAPON : professeur à la Sorbonne, spécialiste du théâtre français du XVIIe siècle, emporté après une longue et douloureuse maladie, Monsieur Robert GARAPON avait fait parti du Conseil Municipal entre 1965 et 1971 et avait été chargé par Monsieur GULDNER de suivre les dossiers des Affaires Culturelles et plus spécialement de la Bibliothèque Municipale, charge qu'il avait remplie avec sa conscience habituelle.

Nous conserverons de lui et de sa rigueur intellectuelle, le meilleur souvenir.

LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Extrait des statuts

ARTICLE II

La Société Les Amis de Sceaux a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents témoignages, souvenirs concernant le ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

La Société se propose d'organiser des conférences, promenades et visites, des expositions, des spectacles, etc ... Elle pourra publier les communications qui auront été faites aux assemblées, les travaux de ses membres, sous forme de bulletins, livres, enregistrements, reproductions, etc ...

ISSN / 0758 - 8151

Directrice de publication : Françoise Petit
Impression : Maison des Jeunes et de la Culture
21 rue des Ecoles
92330 SCEAUX

Bulletin d'adhésion aux Amis de Sceaux

Bibliothèque Municipale, 7 rue Honoré de Balzac - 92330 SCEAUX

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Profession :

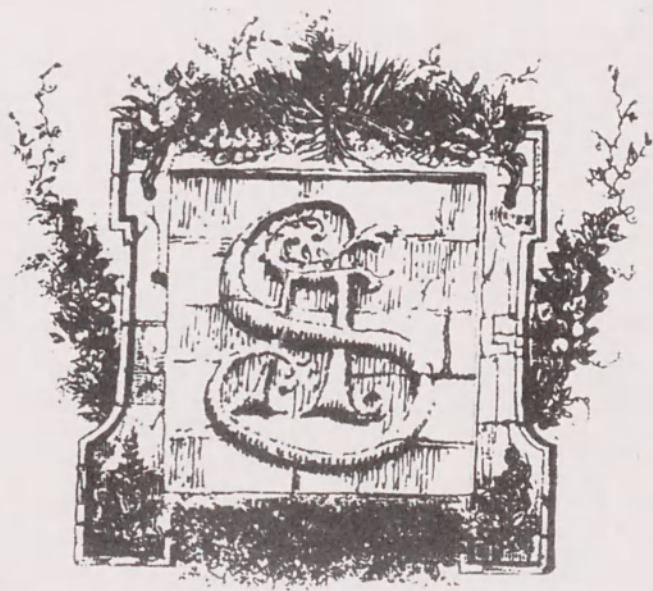
**Membre actif 80 F
120 F**

**Membre bienfaiteur
à partir de 150 F**

Facultatif :

- Souhaite participer aux recherches sur l'histoire locale
- Peut communiquer des documents ou répondre à une interview

OUI NON
OUI NON



NOTRE COUVERTURE

Dessin de Chapuy, lithographie par J. Arnout figurant sur le plan topographique de la ville de Sceaux dressé par A. Troufillot, géometre, en 1863 .